



Rapport d'activités & de gestion 2022

CONNAÎRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER

RÉSEAUX

STRUCTURE



p.07



p.16



p.22



p.27



p.33



p.39



p.47



Bilan moral 2022

■ Assemblée générale du 13 mai Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Bonjour à toutes et tous !

Finally, c'est difficile d'écrire un bilan moral... Peut-être parce que l'activité de ce grand Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'étend chaque année et que notre structure grandit atteignant aujourd'hui les 100 salariés et plus de 500 sites préservés et gérés... C'est aussi parce que notre Conservatoire est en bonne santé et qu'il se renouvelle et s'adapte tout le temps, malgré le contexte économique et l'inflation qui touche tout le monde et nous aussi bien sûr.

C'est un bilan sur l'année et c'est aussi un bilan de notre fusion. Celle-ci paraît bien loin aujourd'hui et même si tout n'est pas encore fluide car nous intégrons peu à peu les cultures de chacun des Conservatoires d'espaces naturels, c'est quand même une extraordinaire réussite rendue possible par une équipe salariée aux compétences et à la motivation sans failles, et un conseil d'administration qui a tenu les rênes pour bien passer cette phase. Je les remercie et remercie aussi les administrateurs qui arrêteront leur mandat cette année. Cette fusion a fait de notre association, en moins de 3 ans, une grande œuvre collective qui compte dans la région et dont la reconnaissance est énorme, ce qui nous donne certes des droits mais aussi beaucoup de devoirs, il ne faut pas l'oublier.

En 2022, nous avons lancé plusieurs actions pour consolider notre présence sur les territoires : un projet de réaménagement de nos locaux ici dans l'Aisne pour offrir de meilleures conditions de travail aux salariés de l'antenne ; la réalisation d'une promesse de la fusion : créer une antenne dans le département du Nord, c'est chose faite avec la création de l'antenne de Roost-Warendin ; c'est la finalisation de la vente des très anciens locaux du Conservatoire à Lillers bien avant la construction de l'antenne et bien sûr l'acquisition et les travaux de notre siège à côté d'Amiens dont nous prendrons possession à la fin du mois de juin.

C'est toujours dans un contexte budgétaire contraint et marqué par l'inflation, un partenariat toujours solide avec nos partenaires : l'Etat qui a revu à la hausse sa base de financement national pour tous les Conservatoires, et le soutien via le plan de relance et le fonds vert, la Région et les départements qui continuent de nous faire confiance aussi bien que les Agences de l'eau et de plus en plus de collectivités locales ou encore l'Europe à travers le fonds Life par exemple. Cet argent de nos partenaires reste le nerf de la guerre pour agir, et il est important que les financeurs continuent de nous donner un socle de base de subventions conséquentes qui nous permet ensuite de faire un effet levier et de multiplier les opérations. Cela reste de toute façon une contribution – je ne critique pas, c'est un fait – raisonnable au vu des dépenses sur plein d'autres thématiques. Globalement, le financement de la nature reste un parent pauvre par rapport à d'autres politiques publiques. On se bat pour que cela change et, en attendant, on est ingénieux et on agit dans tous les cas. Pour y arriver, nous sommes malins et saisissons toutes les opportunités,

y compris en renforçant le mécénat. Nous sommes agiles même si les contraintes administratives ne se réduisent pas, bien au contraire. Il nous faut surtout continuer à contribuer à la réduction de l'érosion de la biodiversité et donner un sens global à nos actions, au-delà des résultats concrets de retour de telle ou telle espèce et notre rôle dans la résilience de nos paysages et de notre société ainsi que l'apport social indubitables que notre travail quotidien apporte.

À ce titre nous devons encore renforcer la mobilisation des habitants et des citoyens. Cette assise est essentielle pour porter notre message. Nous avons renforcé les moyens sur l'animation nature, la mise en place d'aires terrestres éducatives, le bénévolat avec une augmentation massive du nombre de Conservateurs bénévoles et un beau projet européen INTERREG avec nos amis belges qui sont plutôt exemplaires et peuvent nous apporter une réelle plus-value dans cette réflexion qui revient plusieurs fois dans notre Plan d'action quinquennal. J'en dis un mot : ce plan d'actions qui doit être voté par la Région et approuvé par l'Etat nous permet de renouveler notre agrément. C'est un plan qui rend opérationnel notre projet stratégique et associatif. Il a mobilisé beaucoup notre équipe cette année et je les remercie encore une fois pour leur travail.

Enfin, 2022 c'est aussi une grosse année pour notre réseau des Conservatoires d'espaces naturels qui nous est si cher. Les coups du sort et les difficultés de trésorerie de certains Conservatoires liés aux fonds européens, l'ex Conservatoire de Picardie avait souffert de cela aussi il y a bientôt 10 ans nous ont obligé à plus de solidarité, et le Conservatoire Hauts-de-France a mis la main à la pâte sur ce sujet. Cette solidarité a sauvé le CEN de Normandie, et nous avons récupéré ce que nous avions prêté. Nous avons initié en retour des discussions avec la banque des territoires. Nous y avons réussi en Hauts-de-France et nous travaillons nationalement pour trouver des solutions pérennes qui ne mettent pas en péril nos associations. 2022 fut aussi pour le réseau CEN l'occasion de finaliser la création de la Fondation Espaces Naturels de France qui devrait voir le jour officiellement d'ici quelques semaines, renforçant notre assise foncière.

Du travail, il y en a toujours, du travail il y en a encore. Nous faisons face à la réalité du changement des conditions de vie sur notre planète, avec les destructions, avec les sécheresses, avec le zéro artificialisation nette que je n'ai pourtant pas vraiment l'impression de voir venir. À chaque fois, nous continuons d'être constructifs, pour autant qu'on puisse en rappelant, c'est mon mantra quotidien et je compte bien continuer de le dire, que la nature n'est pas une contrainte ou un problème, mais bien la solution.

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Introduction

Vous avez entre les mains le troisième rapport d'activités du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, définitivement entré dans cette dimension régionale.

Cela est illustré par le dépôt du dossier de renouvellement pour 10 ans de l'agrément « Conservatoire d'espaces naturels » sur le fondement de l'article L.414-11 du Code de l'Environnement, prévu au printemps 2023. La pierre angulaire de ce nouvel agrément sera le Plan d'Actions Quinquennal 2023-2027, dont la rédaction est en cours de finalisation. Nous vous en dirons plus l'année prochaine, si les autorités d'agrément – Etat et Région – qui ont été associées à son élaboration, le valident. Le présent rapport d'activités présente donc classiquement les principales actions menées en 2022 par le Conservatoire d'espaces naturels selon les axes structurants : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales, vie associative et de la structure. Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan moral, bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan financier. Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire



p.07

CONNAÎRE



p.16

PROTÉGER



p.22

GÉRER



p.27

VALORISER



p.33

ACCOMPAGNER



p.39

RÉSEAUX



p.47

STRUCTURE

Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver notre patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial.

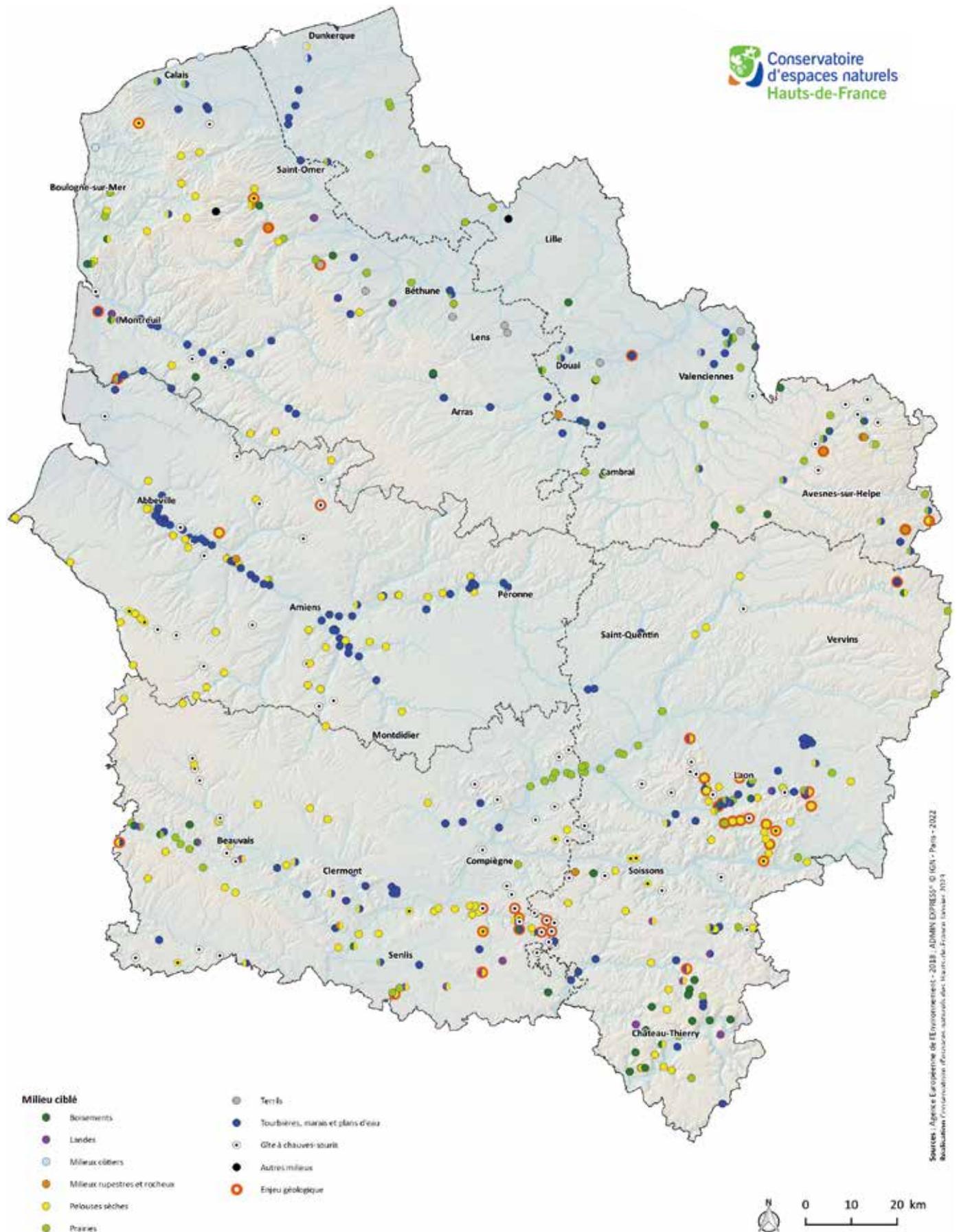
Les 23 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau cohérent et fonctionnel de 4100 sites naturels couvrant 270 000 ha en métropole et outre-mer et sont présents sur plus de 4500 communes, soit une commune sur huit. La surface d'intervention a fortement progressé par rapport à l'année précédente car le jeune Conservatoire d'espaces naturels de Guyane est devenu gestionnaire d'une des plus grandes réserves naturelles terrestres, la RN des marais de Kaw-Roura. Précisément seconde réserve naturelle de France par sa superficie après celle des Nouragues (hors Terres Australes Françaises), la RN des marais de Kaw-Roura se compose essentiellement d'une zone marécageuse et de savane flottante irriguée par la crique Angélique et la rivière de Kaw. Elle abrite des écosystèmes de mangrove, de savane inondable et de forêt tropicale humide.

Depuis l'origine avec le soutien de l'État et ses établissements, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique. Ils tissent des relations partenariales et complémentaires avec les autres gestionnaires de milieux naturels et l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire. Ils accompagnent également la mise en œuvre de politiques contractuelles : impliqués dans 10 projets LIFE et 42 plans nationaux d'actions espèces (ou leurs déclinaisons régionales), la fédération porte le pôle relais zones humides relatif aux tourbières. L'action des Conservatoires d'espaces naturels est fondée sur la maîtrise foncière et d'usage. Elle s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Leurs interventions s'articulent autour de 5 fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des milieux naturels, et l'accompagnement des politiques publiques.



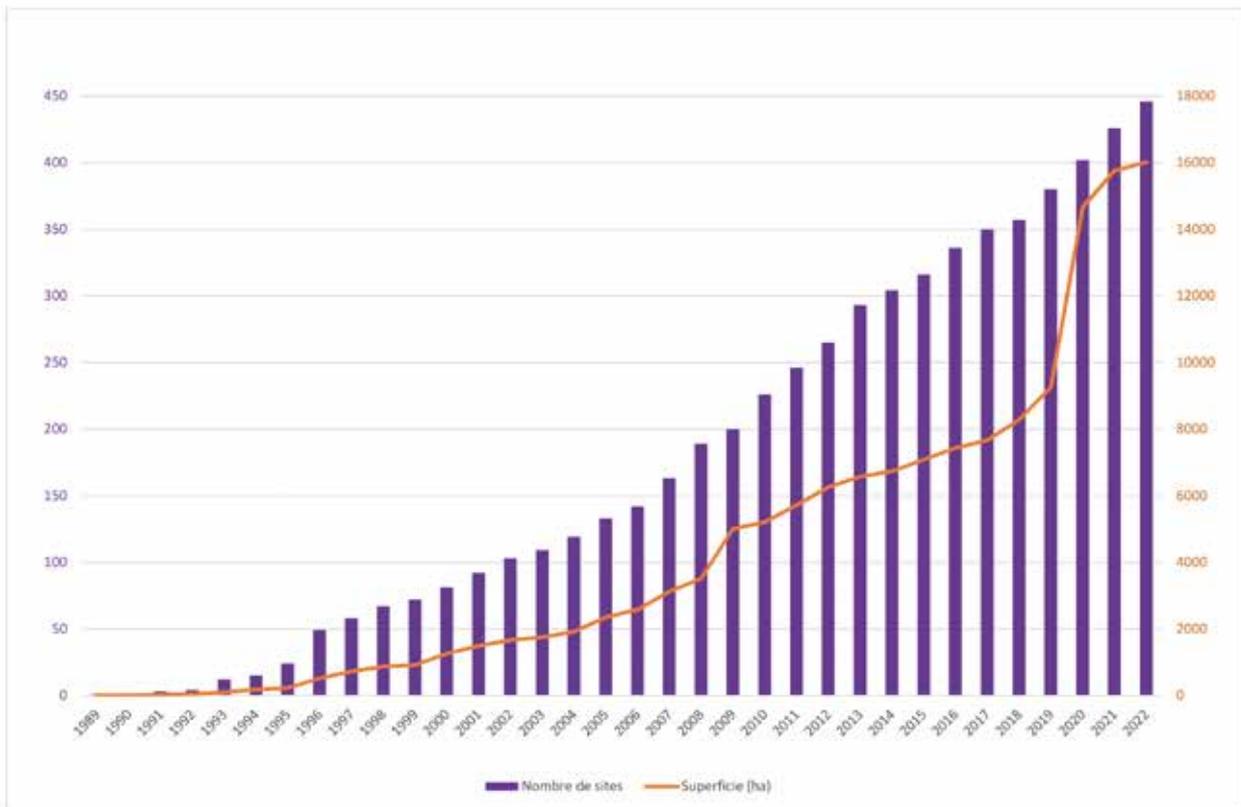
Implantations des Conservatoires d'espaces naturels en 2022

Carte des sites d'intervention du Conservatoire (au 31 décembre 2022)

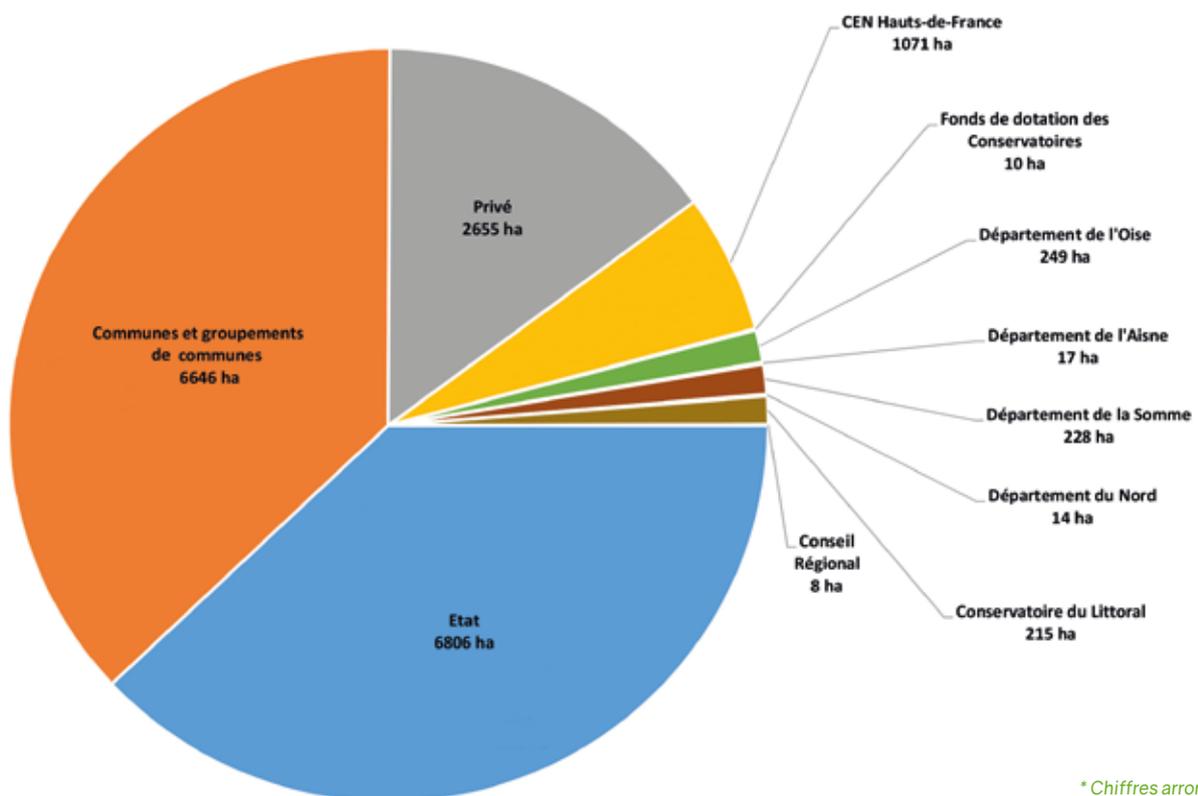


Evolution du nombre et de la surface des sites gérés

■ Sites en gestion :



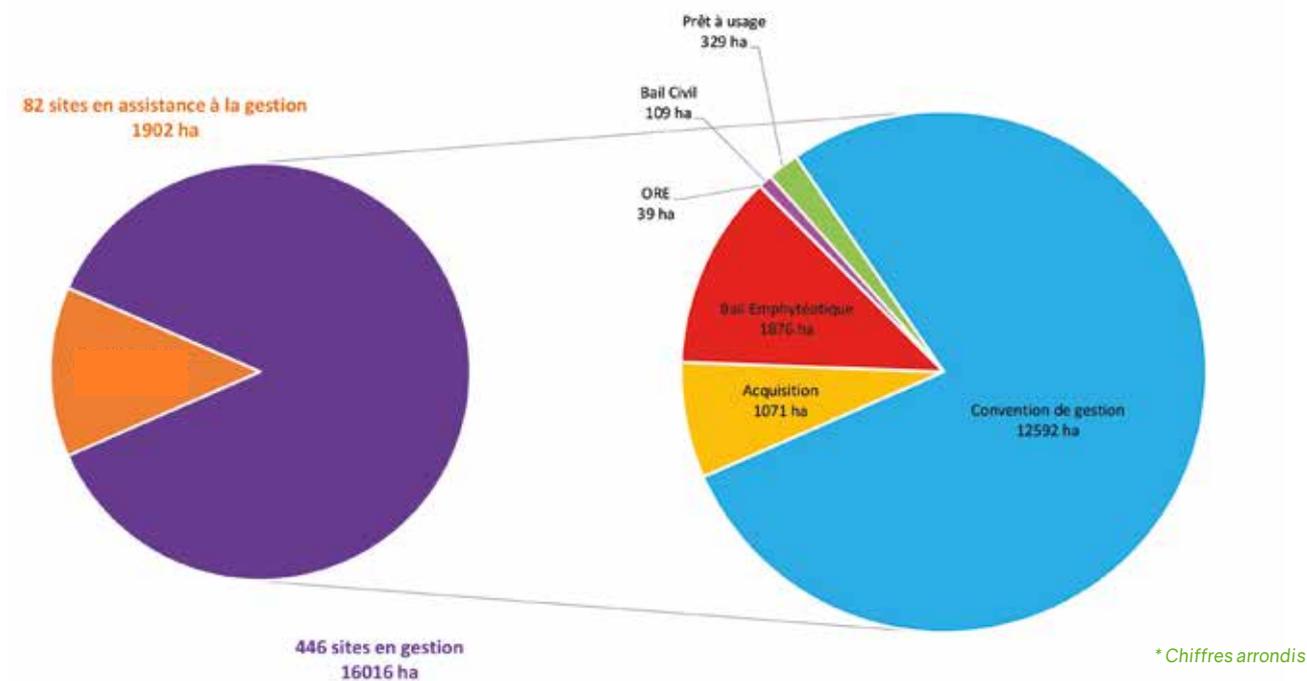
■ Qui est propriétaire des sites contractualisés par le Conservatoire ? Superficies* par type de propriétaire :



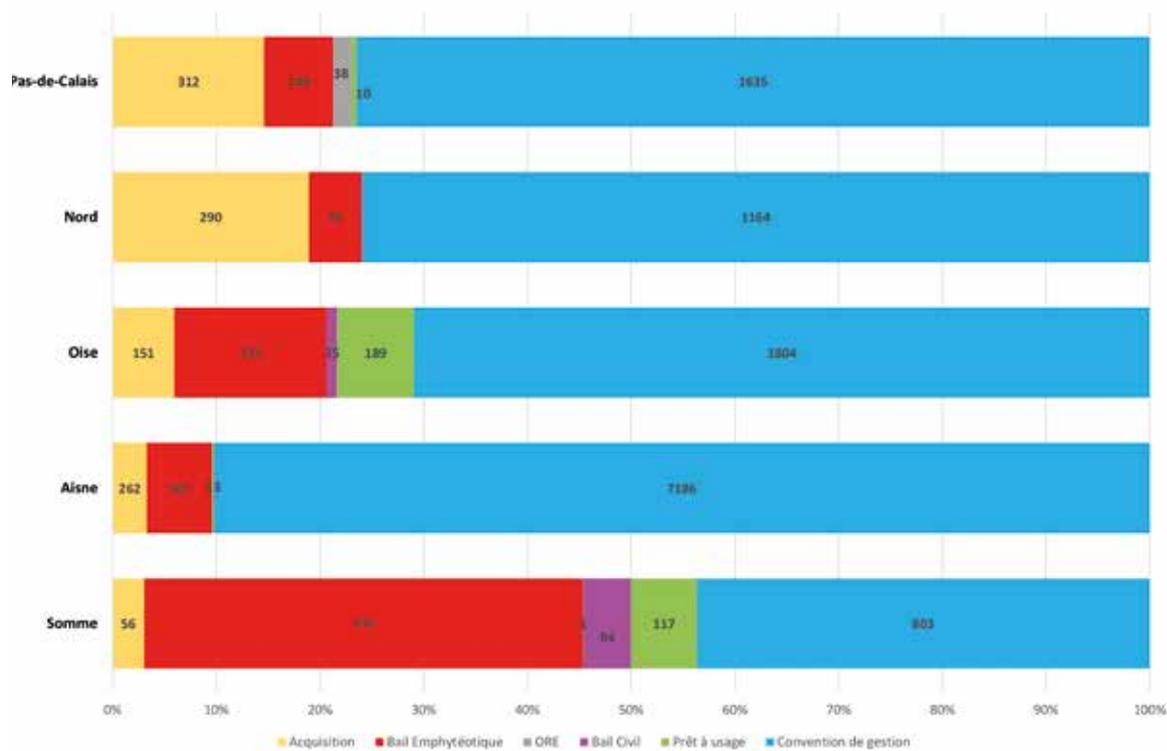
* Chiffres arrondis

Surfaces d'intervention (au 31 décembre 2022)

■ Superficies* de sites contractualisés par type de contrats :



■ Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)



La connaissance des espèces et de leurs habitats est une clé de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

En 2022, la météo a été clémente pour les suivis sur le terrain mais cette sécheresse qui a persisté l'hiver n'est pas une bonne nouvelle pour les zones humides en particulier. A côté des traditionnelles observations remarquables ce rapport revient sur quelques études phares de l'année aux « quatre coins » du territoire : la tourbière de Marchiennes, les vallées de la Muze et de l'Ardon, les marais de Sacy et de la haute-Somme, les coteaux du Chemin des Dames, et enfin les remparts et marais de Montreuil-sur-Mer.

Liste des publications scientifiques

■ Articles

FISOGNI A., HAUTEKEETE N., PIQUOT Y., BRUN M., VANAPPELGHEM C., OHLMANN M., FRANCHOMME M., HINNEWINKEL C., MASSOL F., 2022.- Seasonal trajectories of plant-pollinator interaction networks differ following phenological mismatches along an urbanization gradient. *Landscape and Urban Planning*, 226

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S016920462200161X?via%3DiHub>

MEIRE G., BRUNEAU M., 2022.- Écologie et conservation du Mercure *Arethusana arethus* (Denis & Schiffermüller, 1775) (Lépidoptère : Satyrinae) en Hauts-de-France. *Naturae*, 1, Museum National d'Histoire Naturelle, 1-16

<https://sciencepress.mnhn.fr/fr/periodiques/naturae/2022/1>

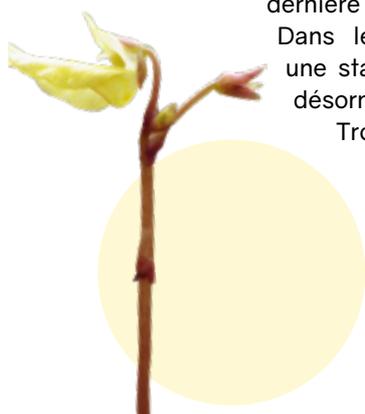
Découvertes et résultats de gestion

■ Aisne

L'année 2022 sur les sites naturels de l'Aisne a été l'occasion de suivre de nombreuses espèces remarquables. Certaines font l'objet d'un retour attendu ou espéré...

Sur les plateaux de la Brie du sud de l'Aisne, de nouvelles stations de Jonc des marécages et de Centenille naine ont été observées sur les sites de Barzy-sur-Marne et Reuilly-Sauvigny, avec par ailleurs sur ce dernier site le retour de la Linaigrette à feuilles étroites 25 ans après sa dernière observation.

Dans les marais tourbeux alcalins, une station d'Aconit du Portugal est désormais préservée au marais de Troesnes, l'**Utriculaire naine** a été découverte au marais de Branges, le **Mouron délicat** et l'**Orchis négligé** au marais de Vauxaillon.



Utriculaire naine © CEN



Mouron délicat © A.MESSEAN

La **Linaiquette à feuilles étroite** a été découverte sur la commune de Marchais dans les Marais de la Souche. On note également la découverte de nombreuses espèces patrimoniales sur la commune de Samoussy, telles que l'Hespérie du Brome, le Nacré de la Sanguisorbe (2 papillons), la Laïche paradoxale, le Ricciocarpe nageant ou encore, la Grande douve.

Sur les sables siliceux et humides du Tardenois, la Bruyère à quatre angles et le Jonc squarreux poursuivent leur extension à Coincy et Fère-en-Tardenois, sur ce dernier site en compagnie de **Sphagnum compactum**, nouvelle pour le site. Sur les rives de l'étang d'Epaux-Bézu, le diagnostic écologique a permis de noter la Salicaire à feuilles d'Hyssope, et à l'étang de la Verrerie le Scirpe à inflorescences ovoïdes et Souchet de yagara. En vallée de la Marne, l'état des lieux de la population de **Tulipe sauvage** fait état de plusieurs centaines de pieds fleuris. Dans le réseau de cavités, on note l'observation de la Barbastelle d'Europe dans le Laonnois au cours de l'été.



Linaiquette à feuilles étroites © A.MESSEAN



Tulipe sauvage
© D. TOP
© A. MESSAN



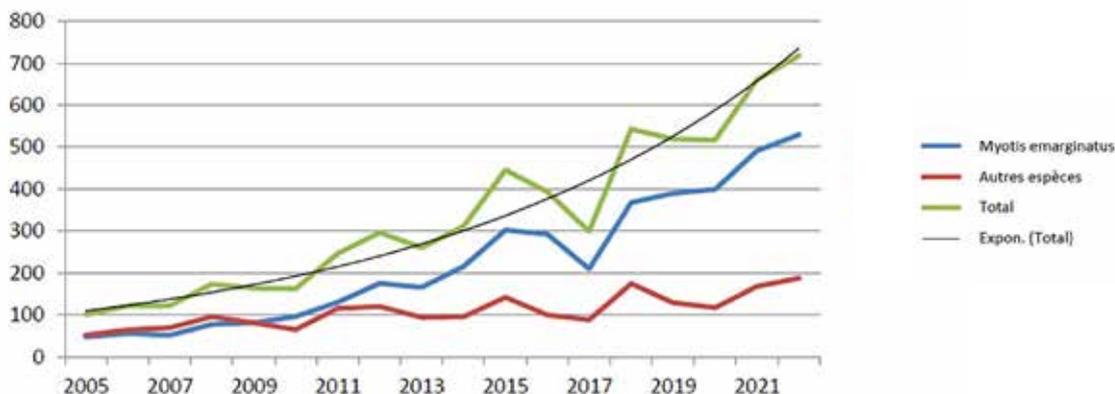
Sphagnum compactum © D.ADAM

■ Oise

Au niveau Chiroptères, le comptage des individus en hibernation dans la cavité d'Allonne a donné un nouveau record pour le site avec 718 individus dont 530 Murin à oreilles échancrées. Il s'agit du premier site régional pour l'hibernation de l'espèce. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des effectifs sur le site. Notons que les cavités alentours connues ne se vident pas pour autant de leurs individus (notamment la cavité de Saint-Martin-le-Nœud). La colonie de mise-bas de Petit Rhinolophe du château d'Ollencourt à Tracy-le-Mont

se porte aussi très bien en 2022 avec pas moins de 497 individus dénombrés début juillet. Il s'agit d'un nouveau record pour ce site qui héberge la plus grosse colonie connue de l'espèce dans la Région.

Espèce très difficile à mettre en évidence, le Murin de Brandt a été découvert sur deux sites en Vallée de l'Automne cette année : un contact acoustique avéré dans les boisements de l'Abbaye du Lieu-Restauré et une capture en période de swarming à l'entrée d'une cavité de la commune de Béthisy-Saint-Martin.



Évolution comparée des effectifs de chauves-souris en hibernation de 2005 à 2022 sur le site d'Allonne



Toujours en vallée de l'Automne sur la commune de Fresnoy-la-Rivière, a été découvert un individu d'Agrion de mercure sur le site du marais Malton. En parallèle, l'espèce a aussi été trouvée non loin de là par un bureau d'études lors d'expertise pour le SAGEBA (syndicat de rivière).

Le programme PAPECH a permis de belles découvertes sur les coteaux ouest du Pays de Bray autour de Saint-Pierre-ès-Champs, Puiseux-en-Bray, Lalande-en-Son et Talmontiers. Ainsi, notons par exemple la découverte d'une belle station de Gaillet glauque classé vulnérable (espèce qui ne semblait pas connue du Pays de Bray), d'une petite



Mélangyre à crêtes © D. TOP

station de **Mélangyre à crêtes** (*Melampyrum cristatum* - classé vulnérable)...

Ce programme a permis la découverte de nouvelles stations d'**Azuré de l'ajonc**, quasi menacé, de Méliée des scabieuses supposée disparue lors de la dernière liste rouge picarde). Ce secteur du Pays de Bray héberge la seule population connue d'Azuré de l'ajonc à l'échelle départementale et à priori la seule de Méliée des scabieuses à l'échelle régionale. Ces deux espèces se portent d'ailleurs bien sur les coteaux de la RNR des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs.



Azuré de l'ajonc © D. TOP

■ Nord

Le **Barbitiste des bois** (*Barbitistes serricauda*) est une espèce d'orthoptères de la famille des Tettigoniidés (les sauterelles). Elle peut être très bariolée et intensément colorée. Sa couleur de base est le vert clair, même si on observe régulièrement des individus plus foncés qui possèdent de grandes marques noires et des surfaces intensément rouges sur les pattes et la tête.

Les adultes apparaissent de fin juin à octobre, avec un pic en juillet-août. Bien qu'on puisse observer des juvéniles à partir du mois de mai, dans la strate herbacée le long des lisières de forêts ou sur des buissons bas, les adultes sont quant à eux très discrets et donc rarement observés. Ces derniers se cachent et se tiennent principalement à la cime des arbres.

Elle fréquente avant tout les ligneux (chênes et noisetiers préférentiellement) en lisières forestières ensoleillées.

Cette espèce est fortement menacée d'extinction en France et proche de l'extinction dans la région. Très peu de données sont disponibles pour cette espèce en Hauts-de-France. Elle est principalement cantonnée à l'est de la région, dans l'Avesnois et la Thiérache, qui constituent la limite nord-ouest de sa répartition en Europe. Sur les sites gérés par le Conservatoire, elle n'est connue que de 4 localités : Glageon, Eppe-sauvage, Hirson, puis Ohain avec l'étang de la Carnaille.

Sur le site de l'étang de la Carnaille, l'espèce a été détectée au niveau d'une lisière forestière bien ensoleillée, exposée sud et au pied de laquelle se trouve une végétation herbacée piquetée de buissons. La détection a été réalisée au détecteur

à ultrasons, permettant d'entendre le chant caractéristique de plusieurs individus adultes. L'espèce vivant en hauteur dans les arbres, elle peut être menacée à certains endroits par l'exploitation sylvicole. Sur le site de la Carnaille, il n'y a pas d'exploitation sylvicole à proprement parler, bien que des ligneux soient retirés (principalement des résineux) dans le but de restaurer des habitats ouverts de grand intérêt. La découverte de l'espèce sur le site enjoint donc le Conservatoire à maintenir de belles lisières ensoleillées de feuillus, couplées à des végétations herbacées basses, dont la conjonction est favorable à l'espèce pour les différentes phases de son cycle de vie.



Barbitiste des bois adulte
© G. SAN MARTIN

Recherche de l'espèce au détecteur
à ultrasons © J. SAVARY

■ Pas-de-Calais

La **Limnée cristalline** (*Myxas glutinosa*), petit mollusque aquatique a été observé en 2022 sur le marais communal du Haut-Pont à Duriez par le bureau d'étude Arion.idé. Cette espèce, dont seules des mentions anciennes existaient en région, est considérée comme en danger en France.

Toujours sur les sites de la vallée de l'Authie, au niveau des araignées on notera la découverte de l'Argyronète aquatique (*Argyroneta aquatica*) sur le marais de Roussent et de *Tetragnatha reimoseri* sur le marais de Noyelles. Cette dernière constitue la deuxième mention de l'espèce en Nord-Pas-de-Calais et la sixième à l'échelle régionale.

Dans le Montreuillois, la pose d'enregistreurs à ultrasons sur le site du communal de Sorrus a permis de confirmer l'utilisation et la présence proche d'une colonie de Barbastelle d'Europe.

La Barbastelle est une espèce menacée à l'échelle Européenne et mondiale dont peu de colonies sont connues en région. On notera également la découverte de *Glyphipterix schoenicolella*, micro-hétérocères spécialiste des prairies à Schoin. Sa découverte sur le marais de Villiers constitue la seule mention de l'espèce à l'échelle des Hauts-de-France.

Dans le Boulonnais et le Lumbrois, 2022 fut une bonne année pour le Grand-duc d'Europe avec pas moins de quatre couples nicheurs sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels et la découverte d'indices de présence de l'espèce sur un nouveau site qu'est le bois Godin à Nesles.

Enfin, dans la vallée de la Sensée, le marais de Rumaucourt confirme son intérêt pour les characées avec la découverte du Chara étoilé (*Nitellopsis obtusa*) au sein du plan d'eau. Cette observation constitue la première mention contemporaine pour le Nord-Pas-de-Calais, de cette espèce considérée comme Rare dans l'ex-région Picardie.



Limnée cristalline © X. CUCHERAT

■ Somme

L'année 2022 a été marquée dans la Somme par la phase de diagnostic écologique de la création d'une Réserve ornithologique sur les marais de la commune d'Etinehem-Méricourt, soutenue par le Conseil départemental.

Le Conservatoire d'espaces naturels a ainsi participé activement aux inventaires en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul et la Fédération de chasse de la Somme. Plusieurs espèces remarquables ont ainsi pu être observées dont la Vipère péliade, la Cordulie à corps fin, l'Aeschne isocèle ou encore la Sterne pierregarin côté faune, et le Laiteron des marais et l'Orchis négligée côté flore, deux espèces pour lesquelles la région Hauts-de-France possède une responsabilité importante en France pour la préservation de ces espèces.

Toujours en haute vallée de la Somme, les inventaires menés sur le marais de Halles à Péronne ont permis la découverte de la **Leste fiancé**, espèce vulnérable. Cette donnée est d'autant plus remarquable que ce n'est que la deuxième observation de l'espèce dans la Somme ces quinze dernières années.

L'évaluation du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Etangs Saint-Ladre a débuté en 2022. Deux études ont été réalisées par des experts, une sur la malacofaune et une sur la faune piscicole.

L'inventaire réalisé sur les mollusques a permis de trouver des individus vivants du *Vertigo étroit*, qui n'avait été observé que sous forme de coquilles anciennes en 2009. Les deux autres espèces remarquables (*Planorbe naine* et *Vertigo de Des Moulins*) sont toujours présentes. L'inventaire piscicole a permis de confirmer que l'étang Saint-Ladre est fréquenté par plusieurs espèces dont le Brochet et la Loche de rivière. La roselière située dans la grande mare montre notamment un intérêt majeur comme zone de reproduction.



Leste fiancé © G. GAUDIN



Inventaire des characées sur Marchiennes



Inventaire characées réalisé par le CEN sur la RNN de la tourbière alcaline de Marchiennes © B. GALLET

■ Inventaires des Characées sur la RNN de la tourbière alcaline de Marchiennes

Les Characées peuvent être considérées comme étant des algues évoluées, observables dans les eaux douces et saumâtres. Il en existe plus de 400 espèces dans le monde et une quarantaine en France métropolitaine.

Les zones humides abritent un patrimoine naturel très diversifié, dont des herbiers aquatiques à Characées, dont le caractère patrimonial est reconnu notamment dans la directive habitats faune flore, les végétations à Characées étant d'intérêt communautaire.

Outre cet aspect patrimonial, les communautés de Characées peuvent, de par leurs sensibilités, jouer le rôle de bioindicateur. En effet, chaque espèce possède une amplitude écologique précise qui lui est propre. Les herbiers de Characées peuvent également être

d'excellents habitats pour les invertébrés, représenter une ressource alimentaire pour certains oiseaux ou encore constituer de véritables frayères pour les poissons. Actuellement, les Characées suscitent un intérêt croissant chez les différents acteurs de l'environnement. Cependant, l'état des connaissances actuelles dans ce domaine est très insatisfaisant.

Après des prospections menées par le Conservatoire d'espaces naturels, il est établi que la tourbière de Marchiennes constitue l'un des sites majeurs que ce soit en terme de diversité ou de patrimonialité pour la charoflore régionale avec pas moins de 8 espèces (soit environ 1/4 des espèces connues en région). Le cortège des espèces liées aux tourbières alcalines est relativement complet et au regard des milieux existants sur le site, il ne manque que quelques rares espèces discrètes (comme *Nitella tenuissima* et *Chara aspera*) qui pourraient être recherchées spécifiquement dans les années à venir.

Inventaire des papillons de nuit de la vallée de la Muze

■ La Muze nous fait papillonner

Le marais de Branges, située dans le sud de l'Aisne au sein de la vallée de la Muze, héberge des habitats de tourbière alcaline parmi les mieux conservés de la région (bas-marais à Laîche de Daval) ainsi qu'une flore exceptionnelle que le Conservatoire préserve depuis 2007.

Les papillons de nuit n'avaient cependant que très peu été étudiés jusqu'à présent malgré la présence potentielle d'espèces à forts enjeux. Des inventaires ont donc été réalisés en 2021 et 2022 sur le marais ainsi que sur le coteau situé à proximité, également géré par le Conservatoire. Comme espéré, les résultats de l'étude ont permis d'observer près d'une trentaine d'espèces remarquables. Pour le marais, notons la présence de l'Hypénode des tourbières, de la Lithosie obtuse et de la Zeuzère du roseau qui fréquentent les roselières ; de la Feuille-morte du peuplier et de la Cidarie marbrée qui vivent dans les boisements frais et humides, et du Botys des marais qui se développe dans les prairies humides.

Ces espèces sont rares voire exceptionnelles en France ! En plus d'être inféodées aux zones humides, elles ne se développent qu'en présence d'un climat relativement frais retrouvé surtout en Europe du nord ou en montagne. Dans un contexte de réchauffement climatique, elles sont donc particulièrement menacées ! Leur présence sur le site est liée à l'encaissement de la vallée et au très bon état de conservation de la tourbière, créant une ambiance fraîche sur ce territoire.

Le coteau n'est pas en reste avec les observations de l'Endrosie diaphane et la Turquoise de la globulaire, deux espèces des milieux secs en forte régression dans la région. Vous l'aurez compris, la vallée de la Muze héberge une biodiversité exceptionnelle, longue vie à elle !



Feuille-morte du chêne © D. ADAM

Les marais de Sacy



Cirse des Anglais - *Cirsium dissectum*
© A. PENCOAT



Bruyère à quatre angles - *Erica tetralix*
© A. PENCOAT



Triton crêté - *Triturus cristatus*
© A. PENCOAT

■ Une saison naturaliste au Marais de Sacy

Les marais de Sacy constituent un site à enjeux majeurs pour la région Hauts-de-France. Sur plus de 1000 hectares se développent de nombreux habitats tourbeux et espèces menacées. Le Conservatoire a contractualisé environ la moitié de cet espace. Dans un contexte de changement climatique et de prélèvements d'eau, l'enjeu principal est de conserver l'ennoiement du site. Le suivi des populations de certaines espèces permet d'évaluer en partie « l'état de santé » des marais.

Il permet également d'estimer la place et l'importance du site pour la préservation d'une espèce à large échelle. En 2022, une campagne de terrain a été réalisée afin de dresser l'état des lieux sur les populations de certaines espèces protégées et/ou menacées.

Le Cirse des anglais : 5 populations sont connues dans les marais et relativement bien suivies. L'espèce se porte globalement bien et s'étend sur environ 1 000m² dans les zones où le sol est frais. Le pâturage doit être maîtrisé pour ne pas lui porter atteinte et la fauche lui est favorable après la fructification.

La Bruyère à quatre angles : une seule population est présente au niveau des buttes sableuses au sud des marais de Sacy. L'espèce est en progression grâce aux travaux de restauration de landes, ce sont environ 3 000m² couverts contre une moyenne de 600m² depuis les années 2010.

L'Orchis des marais : la belle orchidée redécouverte récemment n'a pas fait son apparition en 2022. Les orchidées n'apparaissent pas tous les ans, mais la population reste à surveiller car seuls deux pieds ont fleuri récemment dans les marais. L'espèce est très localisée dans les Hauts-de-France.

Le Triton crêté : sa présence est assez ponctuelle dans les marais de Sacy. Afin d'évaluer la taille et l'état de conservation de la population présente à l'échelle des marais, une étude a été initiée sur une mare et sera répliquée progressivement sur les autres secteurs.

Ce sont 12 sessions de captures qui ont été réalisées entre mars et mai, qui ont permis de capturer 10 Tritons crétes. En comparant les motifs sur leur ventre, propre à chaque individu, ce sont 8 individus différents qui ont pu être observés. Les statistiques révèlent ensuite que la mare devrait accueillir environ 40 individus, soit une petite population.

Les Hétérocères (papillons de nuit) : 3 soirées d'inventaires ont été réalisées en juin, juillet et août et ce sont 190 taxons déterminés qui ont été observés à ces occasions, 67 de ces espèces n'avaient pas encore été mentionnées pour les marais de Sacy. Parmi ces dernières, certaines sont très peu observées dans le département de l'Oise (Lobophore verdâtre, Camomilière, Pyrale du sureau, ...) voire dans la région (*Apotomis betuletana*, Noctuelle de la Fougère, Eudorée de l'Alisier ...).

Il s'agit notamment de la 3^e mention régionale de Cidarie sylvestre et d'une redécouverte régionale pour *Orthotelia sparganella* et Plusie des Laïches !

Ces nouvelles observations viennent compléter la connaissance sur la richesse du site et confirment l'intérêt de préserver ces milieux rares.



Inventaires des araignées du Chemin des Dames



Thanatus formicinus autre espèce typique des pelouses calcicoles © N. CARON

■ Une nouvelle espèce pour la France

Depuis 2020, plusieurs études des arachnides ont été réalisées sur quatre coteaux calcaires du Chemin des Dames, territoire situé au sud de Laon.

S'intéressant spécifiquement aux groupements des pelouses et ourlets calcicoles, l'échantillonnage s'est concentré sur les espèces dites épigées, présentes à la surface du sol. Les résultats de cette étude ont permis de relever la présence d'une grande diversité d'arachnides et d'enjeux de conservation liés à la rareté de certaines espèces au niveau régional comme national.

141 espèces ont ainsi été identifiées, représentant près de 25% des espèces d'arachnides actuellement connues dans les Hauts-de-France. Parmi elles, on peut relever la présence de *Trichoncyboides simoni*, espèce micrométrique découverte pour la France lors de cette étude. Les surprises ne se sont toutefois pas arrêtées là avec l'identification de 32 nouvelles espèces pour le département de l'Aisne et 13 pour les Hauts-de-France. De nombreuses espèces observées sont spécifiquement liées aux conditions chaudes et sèches de ces habitats, marquant bien la typicité des lieux. C'est notamment le cas d'*Enoplognatha testacea*, connue des milieux arides et garrigues ou encore *Altella lucida*, typique

des pelouses très sèches. Cet inventaire permettra de mieux prendre en compte ce groupe dans la gestion et d'initier une étude cherchant à lier les communautés d'araignées à l'état de conservations des habitats de pelouses. Les prochaines années s'annoncent donc encore riches en découvertes !

Bilan : la Vallée de l'Ardon

■ Évaluation quinquennale du Plan de Gestion multi-sites de la Vallée de l'Ardon

Arrivé à mi-parcours, le Plan De Gestion multi-sites de la Vallée de l'Ardon a fait l'objet d'une évaluation.

Ainsi, par l'intermédiaire de divers suivis scientifiques sur les habitats et espèces indicatrices, l'efficacité des travaux a été mesurée.

Les premiers résultats montrent que les actions engagées par le Conservatoire portent leurs fruits à l'échelle de ce réseau de sites exceptionnels. À titre d'exemple, au niveau des landes humides, on constate que de nombreuses espèces à enjeu continuent de se redéployer sur les sites. C'est notamment le cas, des Rossolis à feuilles intermédiaires et à feuilles rondes, du Rynchospore blanc, du Jonc rude ou encore, de la Linaigrette à feuilles étroites.

Pour la plupart pionnières, ces espèces sont favorisées par la complétude du pâturage et d'opérations d'entretien mécanique. Pour d'autres espèces, telles que le Trèfle des montagnes, la Laïche puce et le Laser à larges feuilles, la précarité des stations du fait des changements globaux et de la rareté des espèces rendent les résultats plus mitigés et nécessitent de poursuivre les actions de conservations spécifiques menées avec le CBNBL. Les prospections engagées lors de cette évaluation ont également permis de découvrir de nouvelles stations pour quelques espèces à fort enjeu, comme le Triton crêté, le Nard raide et l'Aesche isocèle. Compte tenu des résultats, les opérations prévues seront reconduites pour les cinq prochaines années, en espérant que les résultats soient tout aussi fructueux.



Naturalistes en action dans le Marais de Comportet d'Urcel Aisne © N. CARON



Marais de la Haute-Somme



Locustelle luscinoïde © V.CRUL

■ La faune des marais de la haute Somme passée au peigne fin

Depuis 2021, dans le cadre du projet Life Anthropofens, des inventaires sont réalisés sur les tourbières alcalines en haute vallée de la Somme sur les communes de Frise et d'Eclusier-Vaux où le Conservatoire intervient sur 220 ha.

Ce territoire s'étend sur un méandre de la vieille Somme, où les anciens bras du fleuve et des canaux créés par l'Homme entourent de nombreux grands îlots où se développent majoritairement des boisements tourbeux et des roselières. La présence de coteaux en bordure direct du fleuve donne à la vallée un côté encaissé où domine une ambiance fraîche et humide particulière. Après l'étude de la flore et des habitats en 2021, les inventaires en 2022 se sont concentrés sur la faune. Pour cela, deux stagiaires, Alexandra Regnault et Marie Blondel ont été recrutées pour parcourir cette vaste zone d'étude. Armées de leur canoë, jumelles, filets entomologiques et GPS, elles ont inventorié les oiseaux, odonates, orthoptères, gastéropodes et les lépidoptères.

Des découvertes remarquables

L'importante pression de prospection a permis d'étudier chaque groupe taxonomique de manière fine, permettant d'obtenir un bon état des lieux de la faune présente et des enjeux de conservation de la zone d'étude, avec de belles découvertes à la clé ! Chez les oiseaux, le cortège des roselières est représenté de façon remarquable avec notamment la présence d'espèces menacées de disparition que sont la Locustelle luscinoïde, la Gorgebleue à miroir, le Busard des roseaux, le Blongios nain ou encore le Bruant des roseaux. Il en va de même chez les papillons de nuit où plusieurs espèces à forts enjeux de conservation ont été observées avec la Zeuzère du roseau, la Noctuelle des roselières et la Leucanie du roseau, trois espèces surtout présentes dans le quart nord de la France.

Chez les gastéropodes, les prospections ont permis de mettre en évidence la présence du Vertigo de Des Moulins et une importante population de Vertigo étroit, petit escargot classé Vulnérable en Europe.

Enfin, les inventaires des odonates ont permis d'attester la présence pour la première fois sur le site de la Cordulie à corps fin, espèce protégée en Europe et de l'Aeschne isocèle, libellule en danger d'extinction dans la région. La présence de l'ensemble de ces espèces met en avant la qualité du réseau de roselières présent sur la haute vallée de la Somme. Les travaux de restauration de tourbières alcalines prévus dans le projet Life permettent d'envisager leur préservation sur le long terme. Un grand merci à Alexandra et Marie qui auront bien ramé pour réaliser cette étude !



Leucanie du roseau © D. ADAM

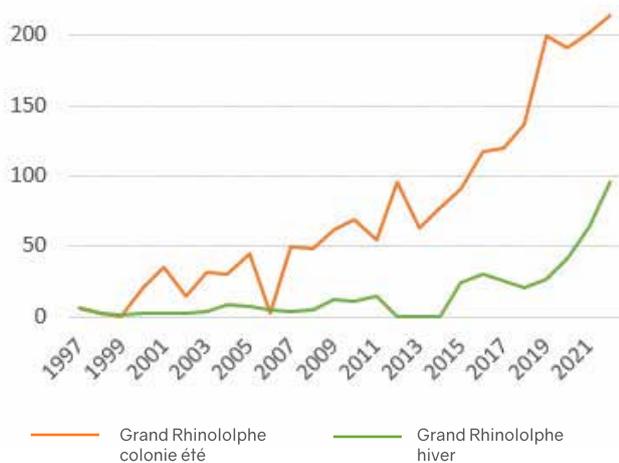


Gorgebleue à miroir © S. LEROY



Bilan de 20 ans de protection des chauves-souris à Montreuil-sur-mer

■ La commune de Montreuil et le Conservatoire d'espaces naturel des Hauts-de-France, un quart de siècle de partenariat en faveur des chauves-souris



Évolution des effectifs de Grand Rhinolophe

mise bas (Grand Rhinolophe, Murin à Oreilles échanquées et Grand Murin). Des opérations de restauration écologique ont permis également d'améliorer la matrice paysagère et la ressource alimentaire pour les chauves-souris du territoire (pâturage extensif bovin, ovin, caprin et fauche tardive). La richesse du site a d'ailleurs été reconnue à travers l'inscription des principaux gîtes de la commune au sein du réseau Natura 2000.

25 ans de suivis du Grand Rhinolophe

Le territoire de Montreuil-sur-mer a donc fait l'objet d'un suivi régulier depuis de nombreuses années par la CMNF et le CEN Hauts-de-France. Et l'évolution est encourageante tant les effectifs évoluent positivement depuis ce quart de siècle.

Le Grand Rhinolophe en est la parfaite illustration. En effet, jusqu'à récemment la colonie de mise bas de la Citadelle constituait la seule colonie connue des départements du Nord et du Pas-de-Calais pour cette espèce. Et l'évolution conforte les efforts entrepris. Les effectifs sont passés de 20 individus en 2000 à plus de 200 en 2022.

De même, les effectifs de Grands Rhinolophe en hivernage ont augmenté significativement depuis 3 ans (98 en 2022), quadruplant les effectifs observés lors de la décennie précédente. Pour compléter ces suivis, des enregistreurs à ultrasons ont été posés en 2022 sur le marais communal (géré par le conservatoire depuis 2008). Cela a permis de confirmer l'utilisation régulière du marais par le Grand Rhinolophe pour son alimentation notamment au sein d'une prairie humide récemment restaurée (2017). Ces résultats viennent conforter toutes les actions menées par le Conservatoire et ses partenaires. Ils témoignent aussi pleinement de la pertinence d'inscrire ces démarches dans la durée.

Depuis 1997, le Conservatoire et la commune de Montreuil-sur-Mer se sont associés pour la protection et la préservation des populations de chauves-souris avec l'appui de la Coordination mammalogique du Nord de la France (CMNF). 25 ans plus tard, ce partenariat n'a cessé de s'étoffer et surtout de porter ses fruits.

Une collaboration efficace !

14 espèces différentes de chauves-souris fréquentent la commune à différents moments de l'année, ce qui en fait un site chiroptérologique majeur en Hauts-de-France. Cette richesse est liée au caractère médiéval de la commune qui offre une multitude de cavités et gîtes propices aux différentes espèces de chauves-souris. Les aménagements des gîtes se sont amplifiés au fil des années et permettent désormais la protection de 9 gîtes d'hivernage/transit et 2 gîtes de



Grand Rhinolophe © M. JULLION



Gîte restauré par la CMNF



Caméra infrarouge observation © CEN



Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire les acquiert, les loue ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). S'adaptant au contexte, il intervient aussi via des outils réglementaires comme une réserve naturelle. S'appuyant sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, l'association œuvre avec les collectivités et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs) pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel.

L'année 2022 est à nouveau marquée par une progression conséquente avec 29 nouveaux sites d'intervention, notamment dans le cadre du programme de préservation du Sonneur à ventre jaune dans le sud de l'Aisne, mais également un site d'intérêt géologique (Bourdon, Somme). D'importantes extensions sont également à noter (+35 ha de marais à Douriez, +14 ha au bois des Dames, Pas-de-Calais).

Nouveaux sites 2022

■ Aisne : 22 propriétaires s'engagent avec le Conservatoire pour la préservation de leurs espaces naturels

Dans le Sud de l'Aisne, la protection des sites à Sonneur à ventre jaune se poursuit avec la signature de plusieurs conventions de gestion avec 6 propriétaires privés, la commune de Gland et l'Office National des Forêts.

Lors de diagnostics communaux réalisés à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne, des mares forestières sont ressorties d'intérêt sur des parcelles à Domptin. Une convention de partenariat a été signée avec le propriétaire de ces parcelles dans le but de restaurer le réseau de mares en faveur du Triton crêté. À Chéry-Chartreuve une convention d'assistance a été signée avec des propriétaires privés pour la préservation d'une prairie possédant une population d'Euphorbe à larges feuilles, plante rare en région et dans le but de créer mares pour la faune et la flore.

En vallée de la Savière, une convention a été signée avec la commune de Troësnes pour la préservation de parcelles de marais avec une station d'Aconit du Portugal, plante dont le bassin de l'Ourcq héberge une importante proportion des effectifs des plaines du nord de la France.

En vallée du Clignon, une convention d'assistance à la gestion a été signée avec la commune d'Epau-Bézu et le Syndicat de l'Ourcq et du Clignon pour la préservation de 20 ha de milieux naturels avec des potentialités de restauration de milieux ouverts et de vieux boisements.

Dans le Soissonnais, une convention de gestion a été signée avec un propriétaire privé à Pernant permettant de compléter le réseau de parcelles préservées sur le Roc Pottier. À Saint-Bandry, des propriétaires privés ont fait don au Conservatoire d'une parcelle pour la préservation de boisements.

Dans le Laonnois, le Conservatoire intervient sur une dizaine de sites au sein de la Vallée de l'Ardon afin de préserver et restaurer des landes, tourbières, prairies sèches et humides sur un peu plus de 300 hectares. La signature d'une convention de 10 ans avec un propriétaire privé pour la préservation de 14 hectares de parcelles de marais viennent compléter cet ensemble d'une valeur patrimoniale exceptionnelle. La préservation du réseau de pelouses calcicoles sur le secteur du Chemin des Dames se poursuit avec de nouvelles conventions avec des propriétaires privés à Chevreigny et Cerny-en-Laonnois et se renforce à Saint-Thomas.

Entre Laon et Soissons, un propriétaire privé nous a confié la gestion d'une parcelle du Larris des Fondrilles et Rocher du Guet à Aizy-Jouy.

Dans les Marais de la Souche, le bail emphytéotique avec la commune de Chivres-en-Laonnois a été reconduit pour la préservation du Marais du Routy et du Marais de l'Abattoir. En Moyenne vallée de l'Oise l'acquisition d'une prairie inondable de 41 ares a été faite à Achery.



Marais du Routy • Aisne © T. GÉRARD



Oppidum du Vieux Laon_Saint_Thomas • Aisne © A. MESSAN



■ Zoom sur le Roc Pottier

La pelouse du Roc Pottier à Pernant d'une superficie de 2,58 hectares fait l'objet d'une gestion Conservatoire depuis 2016, par l'intermédiaire de plusieurs conventions avec des propriétaires privés ainsi que deux parcelles en propriété du Conservatoire. Connu par les naturalistes depuis plusieurs décennies, le site est considéré d'enjeu régional du fait de sa remarquable faune et flore.

On y recense plus de 270 espèces de la flore dont plusieurs espèces patrimoniales comme la Laîche des bruyères, la Véronique de Scheerer, la Mâche dentée, le Lin à feuilles ténues, l'Orchis singe ou encore le Limodore à feuilles avortées. Concernant la faune, le site abrite le Lézard des souches ainsi que de nombreux insectes et araignées.



Le Roc Pottier à Pernant • Aisne © A.MESSAN

■ Nord

Dans le Nord, le Conservatoire gère, depuis 2022, 4 nouveaux sites dont 1 par acquisition (à Loffre) et 3 par convention (à Raismes, Saint-Souplet et Ferrière-la-Grande). À Loffre, un espace anthropique a été acquis en continuité de la sablière exploitée par STB Matériaux afin d'y mettre en œuvre des mesures compensatoires de restauration écologique incombant à la société Nacarat et sa filiale Logidouai.

À Saint-Souplet dans le bassin de la Selle, le Conservatoire a réalisé un plan de gestion initial en partenariat avec le SIDEN qui est propriétaire. Il s'agit de prairies mésohygrophiles dans lesquelles on retrouve, par exemple, le Jonc à tépales aigus ou le Scirpe des bois ainsi que des fourrés et boisements alluviaux.

À Ferrière-la-Grande, c'est à la carrière Gillet, périmètre de captage d'eau potable et espace boisé classé, que le Conservatoire s'est intéressé en vue d'une co-gestion avec la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre, propriétaire du site. La mosaïque d'habitats, plan d'eau et boisements accueille au moins 123 espèces végétales et 30 espèces animales comme le Hibou grand-duc en reproduction.

Il est à noter aussi que 4 partenariats arrivant à échéance ont été renouvelés dans l'Avesnois autour de Maubeuge et que la grande tourbière de Marchiennes a été officiellement classée Réserve naturelle nationale. À Eppe-Sauvage, une acquisition de prairie humide vient conforter le site déjà existant, géré en partenariat avec un agriculteur local, présente des enjeux notamment avifaunistiques avec 9 espèces patrimoniales dont le Pipit farlouse ou le Martin-Pêcheur.

■ Zoom sur les jardins aquatiques du Sabatier de Raismes

En partenariat avec la Ville de Raismes, le Conservatoire réalise le plan de gestion de ce site adossé à la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers, au pied du terril Sabatier.

Avec son célèbre chevalement au cœur du site, cet espace présente une mosaïque d'habitats plus ou moins humides : plan d'eau, roselières, pelouses xérophiles, boulaies sur schistes.

Des espèces comme le Gobemouche gris, la Cordulie métallique ou le Crapaud calamite y sont connues, témoignant de l'intérêt de ce complexe de végétations.



Les jardins aquatiques du Sabatier à Raismes • Nord © CEN

■ Oise : 4 Nouveaux sites contractualisés par convention

En plus des extensions des contractualisations pour la sauvegarde des pelouses d'Auteuil et des landes de Péroy-Les Gombries, du renforcement par prêt à usage du partenariat pour la préservation du Marais Quint à Marest-sur-Matz et des renouvellements du prêt à usage de cavité souterraine à Béhéricourt et de convention de gestion des Marais d'Avilly-saint-Léonard et de Courteuil, 4 nouveaux sites ont été contractualisés.



Nacré de la sanguisorbe ou Grande Violette © D.TOP



Banquette à Dorine à feuilles opposées © E.DAS GRAÇAS

Le marais communal de Feigneux

Près de Crépy-en-Valois, d'une surface de 22 ha, il longe la pelouse communale du châtel, également à Feigneux et déjà gérée par le Conservatoire depuis plusieurs années. L'ensemble offre un site d'intérêt remarquable pour la flore et les papillons, tel le Petit Mars changeant.

Les roselières du marais sont favorables à la vie du Nacré de la sanguisorbe, un papillon, qui dans le secteur, ne semble plus fréquenter que l'amont de la vallée de l'Automne. De fait, la préservation des dernières roselières de cette vallée revêt une très grande importance pour cette espèce de papillon, ainsi que pour de nombreuses autres espèces de papillons de nuit. Le ru de Feigneux est quant à lui régulièrement parcouru par le Cordulégastre de Bolton, libellule typique des ruisseaux de la Vallée de l'Automne.

La présence du Cassissier en sous-bois signale l'intérêt floristique de ces boisements marécageux engorgés et parfois tourbeux.

Le projet partagé avec la commune et l'Office National des Forêts, gestionnaire des parcelles soumises au régime forestier, est de travailler à la restauration de bois d'aulnes glutineux.

Le bois communal de Saint-Paul

Aux Portes occidentales de la ville de Beauvais, d'une surface de 44 ha, il comprend notamment des fragments de landes à fausse-bruyère et quelques pieds de myrtille caractéristiques du Haut-Bray, ainsi qu'un ruisseau et des sources à flancs de versants où se développe la Dorine à feuilles opposées typiques du Bray humide. L'ensemble est très altéré, mais restaurable sur la durée, notamment à la faveur de l'adaptation des boisements au dérèglement climatique. Le site est également intéressant pour la préservation des oiseaux. Le Pic noir, le Pouillot siffleur et le Rouge queue à front blanc y nichent, et l'Autour des palombes le fréquente assidûment.

La ferme de Bresles

Un premier comptage a été réalisé le 16 juin 2021 permettant de découvrir une colonie de 320 individus de Murin à oreilles échancrées mais aussi la présence de 5 Petit Rhinolophe dans le comble d'une partie de la maison d'habitation. C'est une localisation idéale au sein de la vallée de l'Automne pour irriguer l'ensemble des cavités souterraines de cette vallée où en hibernation, le Murin à oreilles échancrées et le Petit Rhinolophe sont les espèces les plus représentées. Il s'agit ici de la colonie de Murin à oreilles échancrées la plus importante de la vallée et la deuxième plus importante connue du département de l'Oise.

La Colline aux Oiseaux à Saint-Maximin

La pelouse communale de la colline aux oiseaux est située en rive gauche de la vallée de l'Oise, en surplomb de la rivière et en exposition sud – sud-ouest. Elle abrite une pelouse d'une surface relativement restreinte, environ 1,5 ha, plus ou moins embroussaillée mais d'une importance floristique majeure. S'étendant sur 2 ha, ce site est propriété de la commune de Saint-Maximin.

Un diagnostic rapide de la colline aux oiseaux a déjà été réalisé par le Conservatoire et le Parc Naturel régional Oise-Pays de France en 2019, confirmant notamment la présence d'espèce végétale protégée par la loi, telle la Séslyrie bleuâtre, l'Œillet des Chartreux et l'Épine-Vinette.



Epine-vinette © D.TOP



■ Pas-de-Calais

Dans le Pas-de-Calais, le Conservatoire gère, depuis 2022, 7 nouveaux sites :

- 4 coteaux communaux à Licques et communes limitrophes où le maintien d'une activité pastorale extensive en adéquation avec les enjeux écologiques liés aux pelouses sèches sera la priorité
- le marais de Brimeux sur lequel une gestion concertée avec les usagers chasseurs, pêcheurs et agriculteurs permettra de valoriser au mieux ce beau patrimoine communal
- le bassin dit « n°4 » de Brebières, sur lequel une ORE signée avec la SAFER Hauts-de-France permettra une gestion de cet espace aux forts enjeux avifaunistiques et où la présence d'une population de Cinéraire des marais (espèce des rives des étangs, en danger au niveau national) est remarquable
- le bois Godin de Nesles.

Les prospections et veilles foncières ont aussi permis de conforter et étendre, de manière notable, 4 autres sites :

- le marais de Noyelle, second marais géré sur la commune de Tigny-Noyelle après plusieurs années de concertation

locale. Ce partenariat a permis dès la 1^{ère} année de restaurer un pâturage extensif et un sentier de découverte

- le marais de la Fontaine à Douriez, second marais géré sur la commune après plusieurs années de concertation là aussi, portant la surface gérée sur cette commune à près de 90 ha au sein de la basse vallée de l'Authie
- le ravin des cavernes, forêt de ravin acquise en continuité de la RNR des riez de Noeux-les-Auxi
- la RNN des grottes et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa avec l'acquisition de 2 parcelles de pelouses et fourrés calcicoles à Elnes et Wavrans

À Fampoux, Hesdin et Calais enfin, des partenariats ont été renouvelés pour la poursuite de nos actions. En particulier, un partenariat avec la CU d'Arras, la Commune de Fampoux et la fédération de chasse du Pas-de-Calais va permettre de continuer à valoriser le marais Philippe Rapeneau.

■ Zoom sur le bois Godin de Nesles

Avec la signature devant notaire d'un prêt à usage, solution juridique originale pour la gestion de sites, le Conservatoire s'est engagé aux côtés des propriétaires privés, dans la gestion du bois Godin de Nesles.

Ce coteau boisé, au sud-ouest de la cuesta sud du Boulonnais, présente des habitats calcicoles remarquables principalement boisés mais aussi des ourlets en lisière et des clairières pelousaires. Cette mosaïque remarquable permet d'accueillir de nombreuses espèces comme le Hibou grand-duc nicheur, le Seneçon à feuilles spatulées.

En proposant une gestion conservatoire (îlots de vieillissement, entretien des clairières et des lisières) tout en respectant les usages en place (chasse occasionnelle, layons, ramassage limité de bois mort), le Conservatoire et les propriétaires s'engagent dans une feuille de route à 10 ans qui devrait permettre de maintenir et améliorer la valeur biologique de ce site remarquable.



Vue du bois Godin de Nesles © CEN



Larris du Brûlé à Fignièrès • Somme © G. RIVIERE



L'étang Saint-Nicolas à Boves • Somme © G. MEIRE

naturels Normandie à Nesle l'Hopital et Nesle Normandeuse, le larris de SAILLY-Laurette, le gîte à chiroptères de l'Hôpital de Rue et de la Cité souterraine de Naours, etc. Certains projets sont en cours de réflexion avec les partenaires locaux, en particulier avec la Commune d'Étinéhem-Méricourt pour la restauration d'une partie du marais et du larris et avec la Commune d'Abbeville pour la gestion des Monts-de-Caubert.

■ Somme

Dans la Somme, l'année 2023 a principalement été concentrée sur le renouvellement, le renforcement, voire l'extension de certains sites.

Parmi les réalisations de l'année, il est à noter l'acquisition d'un site à enjeu géologique sur la commune de Bourdon (2,4 ha), le renouvellement du bail emphytéotique du Larris du Brûlé à Fignièrès pour une durée de 20 ans (4,1 ha), le renforcement de l'intervention du Conservatoire par la signature d'un bail emphytéotique de 18 ans pour la gestion des Riez de Yonval (4,8 ha) et d'une convention de gestion de 10 ans sur les Marais communaux de Camon (100 ha). Le Conservatoire a également renouvelé et étendu son partenariat avec la Commune de Boves avec une nouvelle convention d'assistance à la gestion de 10 ans pour les marais et larris communaux de Boves portant la surface d'intervention à 67 ha (+5,7 ha).

Les acquisitions du Conservatoire du littoral (+12,3 ha) sur la Moyenne vallée de la Somme, entre Abbeville et Amiens, et celles du Conseil départemental de la Somme (+8,13 ha) sur l'ensemble de la vallée intègrent également le réseau d'espaces naturels préservés durablement dans le département.

D'autres renforcements ou renouvellements seront ou ont déjà été finalisés début 2023, notamment sur le marais de la Lourde queue à Mareuil-Caubert, les marais communaux de Belloy-sur-Somme, et d'Eaucourt-sur-Somme, le Parc de la Bouvaque à Abbeville, le Moulin Rouge en vallée de la Bresle en partenariat avec le Conservatoire d'espaces



Les Riez de Yonval après pâturage • Somme © D. ADAM

■ Zoom sur les Riez de Yonval

Les Riez de Yonval sont un larris de 7 ha appartenant à la Commune de Yonval et un propriétaire privé, situé dans le département de la Somme sur le territoire de l'Abbevillois.

Une première convention de partenariat pour la préservation du patrimoine des Riez de Yonval avait été signée entre le Conservatoire, la Commune, le propriétaire privé et le Syndicat mixte Baie de Somme 3 vallées (aujourd'hui Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime) en 2016. En 2022, le Conservatoire et la Commune ont renforcé leur partenariat par la signature d'un bail emphytéotique de 18 ans. L'intervention du Conservatoire sur ce site a pour objectif de mettre en œuvre des opérations de restauration et

de gestion notamment pour lutter contre l'embroussaillage et favoriser les milieux de pelouses calcicoles et le patrimoine qui y est associé. Un plan de gestion multisites (Riez de Yonval et Monts de Caubert) a été rédigé par le Conservatoire en 2016 et 2017 pour la période 2018-2027. Par la suite, de 2020 à 2022, des travaux ont été mis en œuvre en partenariat avec le PNR Baie de Somme Picardie Maritime via des Chantiers Nature (BTSA d'Abbeville et MFR d'Yzengremer, Concordia, etc.) ou des prestations pour des opérations de débroussaillage en layons et d'installation d'équipements pour le pâturage (clôtures et parc de contention).

Le pâturage a démarré en 2021 avec un éleveur de moutons. Le site sert également de support pédagogique aux animations réalisées par le PNR et le Conservatoire. Le Conservatoire a notamment réalisé des animations pour le collège du Ponthieu dans le cadre du projet participatif du Département de la Somme : « La réussite des jeunes, c'est dans notre Nature ».



Carte des nouveaux sites 2022

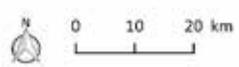


Le développement du réseau de sites contractualisés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en 2022



- Evolution des sites**
- Nouveau site
 - Extension de la surface des sites
 - Renforcement de la maîtrise foncière
 - Renouvellement du contrat
 - Renouvellement et extension
 - Labellisation RNN

Sources : Agence Européenne de l'Environnement - 2018 - ADON EDRESS* © 2021 - Paris - 2022
Biodiver/Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France Janvier 2023.



Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, avec son équipe technique, en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue les travaux inscrits dans les programmes pluriannuels de travaux établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés : génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage. Aussi, des chantiers écoles ou de bénévoles sont organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.

Cette année, plusieurs sites ont bénéficié de crédits exceptionnels dans le cadre d'appels à projets financés par le Plan de relance, permettant de mettre en œuvre d'importants travaux de restauration.

Aménagement et restauration

■ Le Plan de relance en faveur des Chiroptères, une belle opportunité pour la ferme à lunettes !

Propriété du Conservatoire depuis fin 2012, le site de la Ferme à lunettes présente, en plus des prairies, étangs et roselières, et comme son nom l'indique, un ancien corps de ferme abandonné depuis de nombreuses années.

Situé au sein des vastes massifs forestiers de la Fagne Avesnoise, le site présente un intérêt indéniable pour les chauves-souris pour lesquelles un premier aménagement réalisé en 2019 au niveau de la cave a permis l'hibernation de plusieurs espèces dont un individu de Murin de Bechstein. Grâce au Plan de relance national, un programme ambitieux d'aménagement des bâtiments a pu être réalisé en 2022 en faveur des espèces cavernicoles : de nombreux déchets ont été retirés des différentes pièces, les vitres cassées des fenêtres retirées et condamnées partiellement (une ouverture laissée pour le passage des chiroptères) de même que certaines portes et combles de l'étable ont été refaites avec la pose de planchers. Rendez-vous à l'hiver 2023 pour savoir si le site sera bien estampillé « gîte chiro 3 étoiles » !



Travaux d'obstructions partielles des différentes entrées et fenêtres pour les chiroptères • Nord

En 2022, le Conservatoire a bénéficié du Plan France-relance pour réaliser des travaux d'aménagements sur 21 gîtes estivaux et hivernaux pour les chiroptères dans les 5 départements. Un système de caméra infrarouge de suivi et de valorisation de la colonie de mise-bas a été installé en mairie d'Hesdin. Des animations nature sur les chiroptères ont également bénéficié du plan de relance.



Coteau des Champeaux • Oise © CEN

■ Restauration du coteau des Champeaux

Dans le cadre du plan France relance et de l'appel à projets 2021 «Restauration écologique et Aires protégées», la DREAL a octroyé au Conservatoire une enveloppe de 122 500 euros pour la restauration de ce coteau situé sur la commune de Vez dans l'Oise. Cette opération, commencée en 2021 avec une finalisation sur 2023, vise à recréer environ 9 ha de pelouses calcaricoles alors qu'initialement seul environ 1 ha subsistait.

Les principales opérations ont consisté à broyer avec exportation des secteurs embroussaillés, à faire abattre par un Lycée forestier un secteur plus dense, à faucher avec exportation une partie centrale très ourléifiée.

En complément, près de 2 km de clôtures semi-fixes vont être posées. Il y a d'ailleurs déjà eu en 2022 du pâturage caprin sur une partie des zones réouvertes. Ce projet était aussi l'occasion de sensibilisation écologique à travers des chantiers nature, une sortie, une conférence sur le patrimoine de la vallée de l'Automne mais aussi un projet scolaire avec l'école de Bonneuil-en-Valois. Non inscrit dans la zone Natura 2000 de la vallée de l'Automne, ce coteau restauré en est néanmoins le fleuron en termes de surface. Les premiers suivis scientifiques sont encourageants avec l'explosion au printemps 2022 (après les gros travaux de restauration) de la floraison des orchidées et notamment de l'Orchis singe (*Orchis simia*), vulnérable en Hauts-de-France, avec plusieurs milliers de pieds.



Mobbiodiv restauration

■ Restauration de pelouse calcicole au cœur de la réserve de l'Oise

La Réserve Naturelle Régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs est un site majeur pour le patrimoine naturel de la région Hauts-de-France. Unique réserve naturelle de l'Oise à ce jour, elle est essentiellement composée de coteaux calcaires et tourbières. La réserve abrite une flore et une faune à la fois riches et diversifiées. L'intérêt écologique de ces habitats et leur complémentarité place la réserve comme site à forts enjeux patrimoniaux pour la région.

Lancé au premier trimestre 2022, le projet a pour principal objectif de permettre la reconnexion entre les différents coteaux de la réserve afin d'assurer une continuité écologique et fonctionnelle nécessaire au maintien de certaines espèces sur la réserve. Au total, ce sont près de 5 hectares qui devraient être restaurés grâce à ce projet.

Après une phase de concertation et d'échanges avec les usagers du site et la réalisation de visites sur le terrain, la phase de travaux a pu démarrer. Les travaux de débroussaillage lourd menés par le prestataire permettent de redonner au paysage son aspect d'autrefois. Afin de faciliter la réalisation de cette opération, le Conservatoire a obtenu l'accord des propriétaires et exploitants pour passer par certaines de leurs parcelles et même y entreposer momentanément les bois.



Travaux de restauration Saint-Pierre-ès-Champs © CEN

Ainsi, aux objectifs de restauration, s'ajoutent des objectifs de sensibilisation du public et d'éducation à l'environnement à travers notamment la réalisation d'une sortie nature à la découverte du patrimoine naturel du site qui s'est déroulée fin août 2022, un chantier nature de restauration du milieu qui eu lieu le 18 février 2023, la publication d'un article valorisant le projet.

La fin du projet est prévue au second semestre 2023.

■ Contrat Natura 2000 Cuesta du Bray - Mont de Répis



Mont de Répis • Oise © C. MOREL

En parallèle des financements exceptionnels liés au Plan de relance et à l'appel à projet de l'OFB, le CEN a mobilisé des financements plus classiques dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur le Mont de Répis l'une des entités de la RNR.

Le Mont de Répis est marqué par un fort embroussaillage dû à l'abandon du pâturage et l'absence d'intervention qui a conduit progressivement à sa recolonisation par les ligneux.

Classé en RNR notamment afin de préserver l'un des plus grands réseaux de pelouses calcicoles de la région, il est donc apparu important de mettre en place un contrat Natura 2000. Réalisés sur près de 1,45 hectares, ces travaux de débroussaillage lourd permettent de recréer cette entité écologique et paysagère.

Un piquetage préalable au démarrage des travaux a été

effectué ainsi que plusieurs visites sur le terrain avec le prestataire afin de définir les itinéraires techniques. Dans un second temps, l'ensemble de la surface a été déboisée avec broyage sur pied des arbres. L'opération s'est déroulée en période de gel afin de limiter l'impact sur le site. Dans le cadre du contrat, une seconde année de coupe de rejets est prévue et se déroulera courant 2023, puis il est envisagé de mettre en place du pâturage. Dans cette optique une réflexion est en cours à l'échelle de la Cuesta du Pays de Bray afin de réaliser un diagnostic agroécologique et recenser les activités agricoles présentes sur le secteur.



Étapes de création d'une passerelle
Marais du Warnier • Pas-de-Calais © A. VASSEUX

■ Plan de relance : réalisation de travaux de restauration écologique

À côté du coteau des Champeaux et de la RNR des Larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs, les 13 autres sites naturels gérés par le Conservatoire qui étaient concernés par un financement France relance sont : la RNR des Prairies du Schoubrouck, la Mares de Looberghe, la RNR de Grande Synthe, la RNR du Marais de la Grenouillère, la Pâture à joncs, le site de gestion des sédiments VNF n°25, le Marais de la Commandance, le Marais du Warnier, la RNR de Cambrin, le Marais de Marœuil, le Marais de Vendin-les-Béthune, le Marais des communes de Long ainsi que La friche calcicole de Famechon.

La subvention attribuée visait trois axes :

- La réalisation de travaux sur les sites naturels (clôture pour le pâturage, fauche, débroussaillage...). Ces travaux ont en grande partie été confiés à des prestataires du monde de l'insertion et/ou de l'économie sociale et solidaire. Sur les 72 122,45 euros prévus, 52 999,65 euros ont été réalisés par 7 de ces structures.
- Des investissements en matériel pour 73 264 euros : une opportunité pour équiper le Conservatoire de matériel nécessaire à la réalisation de travaux de gestion menés en régie et ainsi augmenter l'efficacité de l'équipe.
- La création d'un poste d'agent technique pour une période de 18 mois (avec pérennisation du poste début 2023) afin de renforcer les capacités techniques du Conservatoire pour la réalisation de travaux supplémentaires sur le réseau de sites gérés.
- La réalisation d'un film visant à promouvoir les Aires Terrestres Educatives portées par les écoles de Cambrin et Cuinchy autour de la Réserve naturelle régionale des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert pour 2850 euros.

■ Plan de gestion Daours

En 2021, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a signé une convention de partenariat avec la Commune de Daours. L'objectif de cette convention est d'accompagner la commune dans la gestion de ses espaces naturels.

La commune de Daours est propriétaire d'environ 115 hectares dont 109 hectares de marais et 6 hectares de coteau calcaire. L'année 2022, a donc été la concrétisation de l'élaboration du premier plan de gestion des marais communaux de Daours.

Ce premier plan de gestion permet tout d'abord de dresser un diagnostic du patrimoine naturel afin d'identifier les principaux enjeux. Sur cette base, des objectifs à long terme sont définis ainsi que les indicateurs qui permettent de les évaluer. Suite à cela, des préconisations de gestion sont formulées dans le but d'atteindre ces objectifs. La particularité de ce site, est que le marais de Daours est situé directement en pied d'un coteau calcaire.

Sur ce coteau on note la présence d'un habitat remarquable est à noter « Pelouse calcicole méso-xérophile ». La surface de cet habitat est restreinte. Des opérations



Le marais de Daours, au pied du coteau calcaire • Somme
© M. FRANQUIN

de restauration sont ainsi préconisées dans ce document. La restauration de cette pelouse calcicole va être réalisée par la mise en place d'un pâturage ovin.



■ Près de 150 mares en faveur du Sonneur à ventre jaune



Travaux de restauration de mare
© F. WEITZEL

L'année 2022 clôture le projet PAXSON (Plan d'Actions Axonais en faveur du SONneur à ventre jaune) réalisé en partenariat avec l'ONF et la Coforaisne. Ce petit crapaud au ventre noir et jaune est d'intérêt européen, très rare dans les plaines du nord de la France.

Il est présent sur la région uniquement dans le sud du département de l'Aisne au sein d'une vingtaine de stations, majoritairement des boisements de plateau sur argile à meulière. La disparition de ses habitats de prédilection, des ornières forestières ou des petites mares ensoleillées, provoque depuis deux décennies une forte régression des populations.

Au travers de PAXSON, des actions concrètes ont pu être mises en œuvre sur le territoire durant 2 ans. Sur les 20 sites historiques inventoriés, le Sonneur est encore présent sur 15 d'entre eux mais en très faibles effectifs, souvent ne

dépassant pas la dizaine d'individus. La bonne nouvelle : l'espèce se reproduit sur 10 sites. Rien n'est donc encore perdu ! Ainsi, afin de restaurer des habitats favorables à l'espèce, une pelle chenillée de 18 tonnes est intervenue sur 15 sites de boisements et prairies pour travailler 148 mares en 2 ans. Ces petites mares, dont l'objectif est qu'elles conservent de l'eau au moins jusque juillet, ont été créées le long de layons forestiers, dès que possible en réseau, afin de faciliter leur entretien et les exploitations forestières futures.

Les résultats ne se sont pas fait attendre car l'espèce a recolonisé dès 2022 des mares qui avaient été créées 8 mois plus tôt, alors que l'espèce n'avait pas été revue en ces lieux depuis plus de 20 années.

Néanmoins le remplissage des points d'eau est soumis uniquement à la pluviométrie, il faut donc des conditions météorologiques favorables afin d'assurer leur fonctionnalité optimale.

En parallèle, pour préserver sur le long terme les actions réalisées et prendre en compte les différents usages de la forêt, le Conservatoire a signé 9 conventions de partenariat avec les propriétaires et les gestionnaires forestiers.



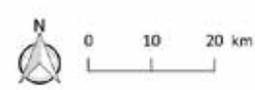
Sonneur à ventre jaune
© P. HUE

Le Conservatoire d'espaces naturels, en collaboration avec l'ONF et la Coforaisne a rédigé un petit guide à destination des propriétaires et gestionnaires forestiers sur la prise en compte du Sonneur dans la gestion forestière. Vous pouvez y accéder via notre site internet en scannant le QR-Code.





Carte des documents de gestion finalisés en 2022



Sources: BD Topo, ADMIN EXPRESS® © IGN - Paris - 2022
 Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France Janvier 2023



Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on aime, ce qui nous touche ou nous émeut, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'attache à rendre accessible au plus grand nombre le réseau de sites naturels gérés en région. On compte ainsi plus de 200 espaces propices à la balade librement, qui permettent à tous de profiter de la diversité des paysages et des ambiances de la nature régionale. Beaucoup sont dotés d'un panneau d'information ou d'un parcours pédagogique. Entre sentiers aménagés pour les personnes à mobilité réduite et sites intimistes, l'offre de découverte est riche et diversifiée.

Pour les plus curieux de nature, le Conservatoire propose également des activités nature grand public : sorties nature, chantiers bénévoles, suivis participatifs, conférences thématiques... ce sont plus de 360 événements qui sont organisés chaque année par l'équipe salariée et les nombreux bénévoles qui s'investissent à ses côtés. Le public scolaire n'est bien sûr pas oublié avec de multiples interventions réalisées tout au long de l'année. Autant d'activités dont la diversité est ici présentée.

De la diversité dans les animations

■ Développement des Aires Terrestres Éducatives

L'année scolaire 2021-2022 a vu l'arrivée de 4 nouvelles ATE (Aires terrestres éducatives) à Lallaing, Roost-Warendin, La Chaussée-Tirancourt et Chauny, puis Sissonne à la rentrée de Septembre 2022. Un nouveau partenariat entre la FCEN et la Fondation SNCF a permis au Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France de financer partiellement 4 de ses ATE pour 3 ans. Ce partenariat a également permis un financement via les Rencontres Philanthropiques pour la Planète (voir article) permettant la création/pérennisation d'ATE, ou la mise en place d'actions par les élèves. Les autres financeurs de ces projets sont la commune de Chauny, Douaisis Agglo, l'AESN, l'AEAP et la Région Hauts-de-France. Projet particulier cette année sur Cuinchy : grâce au Plan de Relance, les élèves ont pu travailler en parallèle de leur ATE, sur une Classe Cinéma avec la création d'un court métrage. Ce sont donc aujourd'hui 7 ATE assurées par le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France, permettant à plus de 150 élèves de préserver un coin de nature dans une démarche de pédagogie active.



Projection du court métrage tourné sur leur ATE, par les CM1-CM2 de la classe de Monsieur Thullier à Cuinchy Pas-de-Calais © L. THULLIER



Création de cyanotypes Somme © F. COMINALE

■ Une sortie nature nocturne particulière...

Clémence, Rodolphe (Conservateur Bénévole) et Franck, nos 3 animateurs choisis pour cette aventure ont eu la « surprise » d'une assemblée assez conséquente pour venir voir les chauves-souris des carrières de Montigny à Machedont, en compagnie de l'association La Machedontoise et la Communauté de communes des Deux Vallées...

Une centaine de curieux ont pu assister à une séance diaporama, directement dans les entrailles du site où les pipistrelles ont pu virevolter sous le plafond pour nous inciter à les voir voler en plein air... Les étoiles, l'Histoire, les détecteurs ultrasons ont pétillé dans les yeux et les oreilles de nos participants... Crainte du début transformée en soif de recommencer. À l'année prochaine pour le bal des demoiselles ailées...

■ Vous avez dit « Cyanotypes » ?

Pour accompagner les élèves du collège du Ponthieu (Abbeville), l'animateur nature du projet a mêlé les « Arts plastiques et visuels » au projet nature !

Séance création d'images assez inédites puisque nous n'avons utilisé aucun appareil photo !

Une récolte parcimonieuse, un canson rigide, un bain dans une solution à base d'aluminium, un séchage express au soleil et voilà l'ancêtre de l'Herbier naturaliste ! Les élèves ont pu assembler leurs créations personnelles et ainsi réaliser une fresque sublime, encore visible au marais du Genoive, à Mareuil-Caubert.



Séance diaporama - Carrière de Montigny • Oise © F. COMINALE

■ Renforcement de l'équipe animation

Les partenariats confortés avec des collectivités, le développement de plusieurs Aires terrestres éducatives, le « Budget participatif » du Département de la Somme... sont autant de projets qui ont permis de développer l'animation des sites naturels gérés, à destination du grand public et des scolaires.

La mobilisation de ces moyens complémentaires s'est concrétisée par le renfort de l'équipe animation avec l'arrivée, à Lillers, d'une apprentie en Coordination de projets d'éducation à l'environnement, Marie Ducrocq, et de deux Animateurs nature en CDD, Fabien Caron et Benoît Maillet pour des missions respectivement de 7 et 5 mois.

Les nouveaux projets d'animation engagés ont également permis de territorialiser un animateur nature, Flavien Maniez, dans le département de l'Aisne. Entièrement dédié à ce territoire, son arrivée a permis de renforcer l'animation du barrage temporaire de Beuvarde ou



La Montagne de Frise - Réunion CVVA • Somme © I. GUILBERT

encore de la Réserve naturelle nationale des landes de Versigny. Par effet domino, cela permet à Franck Cominale, de concentrer ses interventions dans la Somme et l'Oise. À noter également, les animations estivales de la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint Ladre à Boves et des Marais de Sacy grâce au renfort de personnels saisonniers.



Animation Journée Européenne du patrimoine
Domaine d'Assignies • Nord © B. GALLET

■ Une première année prometteuse au Domaine d'Assignies !

Il s'agissait d'une première pour le Conservatoire sur le territoire de la Communauté de communes Pévèle-Carembault : dans le cadre du partenariat signé avec la commune de Tourmignies, 4 animations ont été proposées au fil de l'année sur le Domaine d'Assignies. L'histoire de ce site fut riche : d'ancienne baronnie puis demeure d'industriels doté d'un parc d'agrément conçu par le paysagiste Loyre, au camping connu de tous les habitants du secteur. La nature y a repris ses droits, donnant un aspect pittoresque au lieu où l'on découvre ou redécouvre au détour d'un chemin, les grottes, obélisques ou autres témoins de l'histoire. Les sorties thématiques (amphibiens, chouettes, histoire) ont ainsi attiré plus de 120 personnes curieuses de découvrir la nature et ce lieu unique, illustrant une réelle attente locale.

■ Quand les initiatives se croisent à la RNR

Si de longue date, les membres de l'Association des Naturalistes de la Gohelle venaient contribuer à la force du poignet à la gestion de la RNR des marais d'Annequin, Cambrin, Cuinchy et Festubert, ce n'était pas le cas des jeunes de la plus ancienne des Aires Terrestres Educatives du Conservatoire à Cambrin.

À l'initiative de ces derniers, c'est un chantier de création de mare qui a été lancé en octobre 2022, et à l'ANG de répondre présent en plus de leur chantier traditionnel et d'inviter des étudiants Lillois. C'est ainsi, sous la tutelle du Conservatoire, qu'une cinquantaine de personnes d'horizons divers se sont croisés, entraïdés, soutenus... Bénévoles, enfants, parents, étudiants... avec en bonus d'une mare de 200m², plusieurs chantiers annexes qui ont pu être menés : débroussaillage, élagage ou nettoyage de limites riveraines, sollicités un peu plus tôt dans l'année par les résidents lors d'une réunion locale organisée par Corinne, la conservatrice bénévole. Et depuis la mare est en eau...



Chantier nature à la RNR des marais d'Annequin, Cambrin,
Cuinchy et Festubert • Pas-de-Calais © Q. VANQUELEF



Mise en valeur des sites



Pose de nouveaux panneaux - Forteresse de Mimoyecques • Pas-de-Calais © M. LOQUET

■ Les patrimoines naturel et géologique de la Forteresse de Mimoyecques se découvrent et s'animent...

En 2022, la rénovation des panneaux de découverte des patrimoines naturel et géologique installés sur la Réserve naturelle régionale de la Forteresse de Mimoyecques ont permis de mettre à jour les informations proposées aux visiteurs francophones, anglophones, germanophones et néerlandophones.

En effet, ce site historique majeur de la Seconde guerre mondiale accueille un public international nombreux. D'abord venu pour l'Histoire, l'occasion est belle de les sensibiliser aux autres patrimoines de la Réserve, notamment les chauves-souris qui hibernent dans les souterrains chaque année. Pour accentuer la sensibilisation, le 22 mai dernier, le Conservatoire et la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps (CCT2C) ont profité de la Fête de la nature pour organiser une journée festive à la Forteresse de Mimoyecques. Au travers de stands et de sorties découvertes, les participants ont eu l'occasion de découvrir les différents patrimoines de ce lieu exceptionnel et de son territoire.

La Société anonyme et populaire (SAP) y a présenté ses actions en matière d'écotourisme et d'éducation populaire alors que le PNR des Caps et Marais d'Opale valorisait le Geopark Transmanche, projet d'envergure qui vise une labellisation UNESCO.

Merci aux équipes de la Communauté de communes de la Terre des 2 caps, de la commune de Landrethun-le-Nord, du Parc Naturel Régional et de la SAP, à Nathalie Demarey, conteuse et à Denis Tirmarche et Olivier Fumery, bénévoles, pour leur participation à cette journée !

■ La Hottée du Diable fait peau neuve

La Hottée du Diable est un lieu atypique du Sud de l'Aisne. La beauté des paysages de lande sèche, sable et bancs de grès amène chaque année près de 50 000 visiteurs ce qui en fait le 5^{ème} site naturel le plus visité des Hauts-de-France.

Cependant, cette fréquentation importante a un impact non négligeable sur les habitats et les espèces. En effet, elle amène progressivement le glissement du sable vers le bas de la Hottée, provoquant la disparition de la lande et le déchaussement de certains blocs de grès.

Ainsi, en 2021, le Conservatoire et la commune ont lancé une démarche de restauration du sentier afin de mieux diriger les visiteurs sur les chemins définis et de permettre aux habitats naturels et aux espèces qui y vivent de se réapproprier des surfaces dégradées. Un plan de valorisation du site a proposé de redessiner les tracés des sentiers, de condamner des accès et des zones pour permettre le retour de la végétation la plus fragilisée et d'envisager la signalétique et les informations à installer pour améliorer la visite. En 2022, commençait la phase opérationnelle de restructuration du cheminement : l'ancien sentier a été enlevé et une première partie de lisses a été installée sur les secteurs les plus en danger. Cette 1^{ère} étape de travaux sera suivie à court terme d'une 2^{ème} qui finalisera les tracés de sentier et permettra la réalisation des supports d'informations et de signalétique.



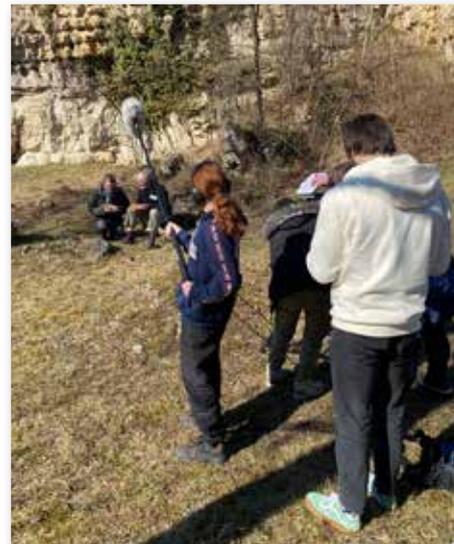
La Hottée du Diable • Aisne © M.REVE

■ **Projet de vidéo du Chemin des Dames avec le Lycée Henri Martin de Saint-Quentin**

Trois groupes d'étudiants du BTS Audiovisuel du Lycée Henri Martin situé à Saint-Quentin sont venus réaliser une série de reportages sur le territoire du Chemin des Dames.

Les étudiants devaient, dans le cadre de leur cursus scolaire, réaliser trois reportages sur un territoire, un lieu ou un thème donné. Ainsi, à la fin du mois de février 2022, des prises de vues et interviews ont été réalisés par leurs soins, permettant de monter trois vidéos de 6 minutes traitant du patrimoine naturel et géologique, des acteurs du territoire ou encore, de la gestion Conservatoire.

Ces vidéos, servant de support pour leurs examens de fin d'étude, vont constituer une base pour la production d'une série de petites vidéos destinées à promouvoir la Réserve naturelle régionale des Coteaux du Chemin des Dames. Dans ce cadre, le Conservatoire envisage de réaliser de nouveaux reportages avec notamment des témoignages d'élus, d'acteurs et usagers locaux.



Reportages sur le territoire du
Chemin des Dames © N.CARON

■ **Souriez, vous êtes étudiés !**

La Montagne de Frise est un site emblématique de la région pour son patrimoine naturel associé aux pelouses sèches, son point de vue exceptionnel sur les marais de la vallée de la Somme et aussi pour son caractère historique dont les traces de la Grande Guerre sont encore visibles.

Aménagé pour l'accueil du public et valorisé par de nombreuses structures touristiques, ce sont plus de 20 000 visiteurs qui parcourent le site chaque année (données de l'éco-compteur).

Face au succès toujours grandissant du site et aux pressions qui s'accroissent sur le patrimoine naturel et historique, une étude de la fréquentation a été menée entre avril et août 2022 par Léonie Saumurot, étudiante en Master 2 Tourisme et développement des territoires à l'Université de Toulouse.

Au travers de questionnaires (plus de 100 visiteurs/groupes ont été interrogés !), d'observations des comportements sur le site et d'échanges avec les partenaires, nous avons pu dresser un état des lieux de l'utilisation du site par les visiteurs mais également par les structures qui valorisent le site. En parallèle, une évaluation de l'impact des pratiques sur le patrimoine naturel a été menée. Grâce à ce diagnostic, des actions ciblées seront mises en place dès 2023 pour concilier préservation des patrimoines et ouverture au public.

LE SAVIEZ-VOUS ?

58% des visiteurs habitent à plus de 25 kms du site et pour 57% , il s'agissait de leur première visite du site.

92% des visiteurs sont prêts à accepter une limitation de l'accès aux sentiers pour préserver le site.





Plan de relance et outils pédagogiques



Étapes de réalisation de la plateforme d'observation de l'Étang Saint-Ladre • Somme © CEN

Investissements à la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint-Ladre pour l'accueil du public

À côté des importants travaux de restauration vus dans le chapitre précédent, le plan de relance a permis de financer ou cofinancer des outils pédagogique. Le sentier de visite de la Réserve naturelle a été achevé en 2008. En zone humide, les aménagements vieillissent rapidement, il était devenu nécessaire de rénover la première partie du parcours ainsi que la plateforme d'observation vieille de 22 ans.

Lors de la validation du plan de gestion en vigueur, le comité consultatif a réaffirmé sa volonté de maintenir autant que possible la qualité d'accueil du public sur le site.

Le Conservatoire a donc recherché des financements permettant de remplacer d'une part la plateforme d'observation et d'autre part le premier tronçon du sentier menant au point de vue.

Les nouveaux aménagements ont été repensés techniquement, des détails ont été améliorés, pour assurer une bonne longévité tout en privilégiant des matériaux respectueux du site protégé : bois sourcés en région, sable fillerisé régional. Deux entreprises de la Somme ont réalisé ces travaux du 3/01/2022 au 11/01/2023 pour un coût total de 196 000€ dont 105 000€ issus du Plan de relance.

Outils pédagogiques géologiques

Découvrez la collection Géodéo. Son objectif : proposer au plus grand nombre des ressources simples, ludiques, adaptées, centrées sur la région, scientifiquement solides et accessibles librement depuis le site du Conservatoire.

Sa mise en œuvre : 16 géologues, bénévoles ou professionnels, et 1 illustrateur ont contribué à ce projet co-porté avec la DREAL et financé par le Plan France relance. En pratique, nous avons pris les savoirs, l'enthousiasme, la curiosité et la créativité de tout ce petit monde, avons mélangé le tout et après un an de travail... Tadaaaaah !

Nous sommes ravis de vous présenter la collection Géodéo - Géodiversité des Hauts-de-France !

AU PROGRAMME :

- 3 reconstitutions paléo-environnementales qui illustrent, sur la base de données scientifiques, à quoi pouvait ressembler notre région au cours de son histoire géologique ;
- 6 petit films d'environ 2 minutes, animés par une galerie de personnages, savants autant qu'espiègles qui posent les bases de compréhension de diverses questions géologiques régionale.

Notez qu'en 2023, nous compléterons Géodéo avec de nouveaux paléo-environnements, de nouvelles animations et un ouvrage. Ainsi, si vous êtes enseignants, animateurs, parents, simples curieux, et que vous vous demandez d'où viennent les fossiles, comment se forme la craie ou encore comment s'est ouvert le détroit du Pas-de-Calais... ce projet est fait pour vous. Laissez-vous guider !



Géodéo

RÉCIFS DU DÉVONIEN MOYEN
PALÉO-ENVIRONNEMENT HAUTS DE FRANCE
Rue de l'Étang Saint-Ladre 82110 Ladrans 03 23 23 23 23
03 23 23 23 23 03 23 23 23 23
03 23 23 23 23 03 23 23 23 23

Financé par :



Récifs présents dans les Hauts-de-France il y a 380 millions d'années



À la rencontre du public



■ Terres en Fête, premier salon agricole des Hauts-de-France

Pour la première année le Conservatoire a participé au salon Terres en Fête, le premier salon agricole des Hauts-de-France.

Un salon comme celui-ci demande de l'organisation, et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels est venu nous prêter main forte, en partie grâce à la mise à disposition du stand utilisé lors du Salon de l'Agriculture de Paris 2022, et aussi par leur présence, lors de la première journée.

Cette première journée fut consacrée à l'accueil d'un public scolaire, animé par le Savoir Vert, l'occasion de sensibiliser les écoles du territoire à nos actions. Le weekend, le public familial était au rendez-vous, ce qui a permis de présenter notre travail avec les agriculteurs partenaires, ainsi que nos événements grands publics.

Sur notre stand, ce sont des salariés, administrateurs et bénévoles qui pendant 3 jours ont accueilli plus de 500 personnes pour parler de nos actions, sur 85 000 visiteurs au total.



Stand CEN Terres en Fête • Arras © C.LAMBERT

■ Une nouvelle identité pour le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Dérouleurs de présentation et flammes © C. LAMBERT

De la modernité, de la simplicité, des visuels épurés, le choix a été fait de simplifier les informations présentes sur les kakémonos de présentation de la structure et de jouer sur la beauté des visuels.

Il y a désormais plusieurs dérouleurs de présentations, et des flammes pour présenter nos actions, et nous représenter lors des stands dans toute la région.





Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les Communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément État-Région (article L 414-1 du Code de l'environnement) obtenu en 2012/2013 et confirmé par la validation d'un second Plan d'actions quinquennal à l'échelle des Hauts-de-France en 2018. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent à ce titre des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

Natura 2000



Travaux de débroussaillage - Marais du Haut-Pont à Douriez
Pas-de-Calais © CEN



Végétation d'Aulne glutineux
et de Saule Cendré © CEN

■ La Vallée de l'Authie

La vallée de l'Authie est l'une des plus préservées du bassin Artois-Picardie. Le Conservatoire y mène avec l'AMEVA l'animation Natura 2000 sur trois sites désignés au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore » pour 1298 ha depuis 2019. Le rôle du Conservatoire est de mettre en œuvre une expertise scientifique pour le montage de contrats Natura 2000, l'actualisation des données naturalistes du DocOb, la sensibilisation des élus et contribuer à la gouvernance.

Contractualisation Natura 2000

En 2022, le Conservatoire a poursuivi l'évaluation scientifique des contrats Natura 2000 en cours de réalisation sur le marais de Roussent (gyrobroyage), la Pâture à mille Troues (fauche exportatrice), le marais de Douriez (gyrobroyage), le coteau de Guigny (installation pâturage) et les riez d'Occoches (déboisement, pâturage).

Les objectifs respectivement de restaurer des végétations de sols tourbeux, lutter contre le Brachypode, maintenir la Mégaphorbiaie à Valériane rampante et Cirse maraîcher et restaurer des pelouses calcicoles ou marneuses, sont en passe d'être atteints. 4 contrats ont aussi été déposés en 2022 pour 69 ha et 64 444 €. Sur les sites des riez de Noeux-les-Auxi, la pâture à mille trous, le marais de Douriez et le marais de Roussent, ils visent là aussi à restaurer des habitats d'intérêt communautaire. Le Conservatoire y a établi des diagnostics écologiques avant travaux.

Amélioration des connaissances naturalistes et actualisation du DocOb

L'inventaire et la cartographie des habitats naturels ont été menés sur la zone géographique de Nempont-Saint-Firmin à Dominois pour plus de 300 ha. Les données phytosociologies ont été transmises au CBNBL pour validation des relevés. Les données « milieux secs » ont été validées.

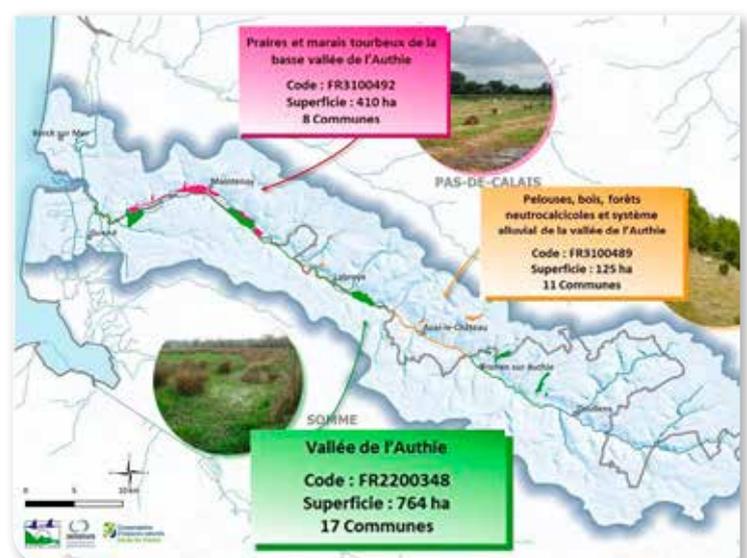
Végétation de Alno glutinosae – Salicetum cinereae

Une prestation portée par Arion IDE a permis d'améliorer la connaissance sur les mollusques présents dans ce type d'habitat. Le Conservatoire d'espaces naturels a suivi l'étude dont les résultats définitifs vont paraître prochainement.

Sensibilisation des parties-prenantes

Le COPIL Natura 2000 s'est tenu le 22 septembre 2022 à Auxi-le-Château.

Lors de cette réunion, 35 structures membres des comités de pilotage étaient représentées. Le Conservatoire y a présenté les résultats de ses expertises. Le SYMCEA y a été désignée structure porteuse. Une journée de sensibilisation des nouveaux Présidents des sites Natura 2000 et de la nouvelle structure porteuse (SYMCEA) a été organisée et co-animée par le CEN et l'AMEVA le 18 novembre 2022.



Action de la cellule d'Assistance Technique Zones humides

■ Dans les Hauts-de-France

En 2022, la Cellule a notamment été mobilisée afin de répondre à l'appel à projet Biodiversité de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Le Conservatoire a proposé trois projets à concrétiser pour 2024 :

- Un projet d'étude et de restauration de mares à Triton crêté et/ou Rainette verte sur plusieurs territoires des départements de l'Aisne et de l'Oise, nommé MAREAM,
- Un projet d'étude d'indicateurs de l'état des forêts humides en utilisant les syrphes (diptères mimétiques des abeilles et guêpes) et les papillons de nuit.
- Et le renouvellement du plan d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune (nommé PAXON).

Le Conservatoire a poursuivi sa réflexion sur la mise en place d'un observatoire de la biodiversité des zones humides du bassin Seine-Normandie dans les départements de l'Aisne et de l'Oise en proposant l'identification des spécificités de chaque sous-bassin-versant en prenant en compte les espèces les plus rares et les plus menacées, mais aussi des

De telles analyses menées pour chaque territoire d'intervention de structures GEMA permettraient de les sensibiliser aux enjeux de préservation des espèces les plus menacées présentes sur leurs territoires.

Durant le premier semestre 2023, le Conservatoire se rapprochera des acteurs locaux, principalement les structures chargées de la GEstion des Milieux Aquatiques et des zones humides (GEMA), afin de préciser territoire par territoire les actions à mener.

En parallèle, le Conservatoire a poursuivi son soutien technique et scientifique aux structures GEMA et autres acteurs locaux en accompagnant les phases de travaux, ou en produisant notes et diagnostics succincts avant travaux (comme au Marais d'Offémont dans l'Oise) ou au moment de la rédaction des contrats Eau et climat, ou bien encore en relisant divers documents (Cahiers des charges d'études ou de travaux, plans de gestion). Il est ainsi possible de citer les travaux de restauration de la zone humide de la commune de Pasly, dans le département de l'Aisne, le projet de remise en eau du Grand Marais en Forêt de Compiègne,



Signature du Contrat Eau et Climat de la Thève et de l'Ysieux le 27 septembre 2022 © E.DAS GRAÇAS



Signature du Contrat Eau et Climat de la Nonette le 28 avril 2022 au Domaine de Chaalis • Oise © E.DAS GRAÇAS

espèces un peu plus répandues plus aptes à se redéployer à la faveur des travaux de restauration. L'idée principale est de fournir aux acteurs locaux des indicateurs, non seulement de l'évolution de la biodiversité, mais aussi de résultats des travaux entrepris, adaptés à chaque sous-bassin-versant. La méthodologie devrait être testée sur de premiers territoires en 2023. Une analyse menée sur les 49 espèces de plantes à plus fortes responsabilités de conservation pour le département de l'Aisne (d'après le Conservatoire Botanique National de Baillieux-2019) a permis de démontrer que 39 de ces espèces sont présentes sur au moins un site géré par le Conservatoire et que 21 espèces ne seraient plus présentes que sur des sites gérés par le Conservatoire.

ou de restauration de boisements alluviaux à Braisne-sur-Aronde ou Bienville dans le département de l'Oise. Le Conservatoire a été signataire des Contrats Territoriaux Eau et Climat de la Bresle, de la Nonette, le 28 avril, de l'Ailette et de l'Ardon, le 24 juin, du Thérain, le 1^{er} juillet, de la Souche, le 31 août, de la Thève et de l'Ysieux, le 27 septembre, et a rédigé des fiches actions pour le Contrat de la vallée de la Serre.

Il a enfin poursuivi la rédaction d'actes pour la préservation de zones humides, comme par exemple des projets de baux emphytéotiques pour des portions de vallées à Saint-Michel et Hirson, dans le département de l'Aisne.



Restauration de mare à Pasly



Bilan d'accompagnement

■ Une 4^{ème} année pour les zones humides de la Scarpe Amont



Marais Saint-Laurent-Blangy • Pas-de-Calais
© S.KEKENBOSCH

La Scarpe, une des principales rivières de l'Artois, prend sa source sur la commune de Tincques. Elle parcourt environ 20 km jusqu'à Arras où elle est ensuite canalisée sur 66 km jusqu'à l'Escaut. Depuis 2010, la Communauté Urbaine d'Arras a été désignée comme structure porteuse du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Scarpe amont s'étendant sur 553 km² et 86 communes entre Pas-de-Calais et Nord.

Lors de la rédaction du SAGE Scarpe Amont, et plus exactement du Programme d'Aménagement et Gestion Durable, un premier travail de compilation de données existantes, de pré-localisation et de hiérarchisation des potentielles zones humides du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux a été mené par la CUA en 2019, accompagné par le Conservatoire. Près de 8000 ha de zones humides potentielles ont été ainsi pré-identifiées dont un peu plus de 1 000 ha jugées suffisamment fiables.

Suite à quoi en 2020, la CUA a fait le choix de pérenniser l'accompagnement par le Conservatoire, afin de bénéficier de son expertise pour l'identification certaine des zones humides. Par un protocole scientifique rigoureux, les 7000 ha restant ont été échantillonnés ou vérifiés sur la base des exigences de la réglementation et c'est ainsi que près de 1 600 ha ont fait l'objet d'une confirmation « Zone humide » de terrain.

En 2021, afin de répondre aux exigences du SDAGE Artois-Picardie, le Conservatoire a continué l'analyse de ces zones afin de déterminer celles à forte valeur écologique et pouvant nécessiter une préservation et éventuellement un

accompagnement dans leur gestion écologique. Ce travail conjoint a aussi fait l'objet d'un partenariat conventionné entre ces deux parties, permettant entre 2020/2021 de mettre en évidence 1 380 ha de zones humides, et d'en proposer 750 ha au classement dans la catégorie « à préserver » au regard de leur patrimonialité. Ce qui a été validé par la CLE le 16 mars 2022.

■ Plus loin dans le diagnostic en 2022

Définir le périmètre des zones humides d'un territoire ne suffit pas à les protéger et c'est pourquoi le SAGE et le Conservatoire ont continué leur partenariat en 2022, en y intégrant le CPIE Villes de l'Artois, dans le but de sensibiliser les propriétaires (publics et privés) aux notions de préservation des zones humides, toujours avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Ainsi, ce partenariat tripartite a piloté un Appel à Manifestation d'Intérêt proposant aux propriétaires d'évaluer écologiquement, techniquement et/ou administrativement, soit des projets, soit des potentialités sur des zones humides leur appartenant. Ce sont ainsi sept

zones, d'une superficie de plus d'un hectare (pour un total de 50ha) qui ont fait l'objet d'un diagnostic plus poussé sur leurs richesses écologiques débouchant sur un document de recommandations.

L'année 2023, au terme de 3 ans d'accompagnement, verra la restitution de ces diagnostics aux propriétaires et le lancement d'un nouvel AMI avec en point de mire pour le Conservatoire, de nouvelles zones gérées pour la préservation de nos richesses écologiques.



Tour d'horizon de l'animation des plans d'actions régionaux

■ Déclinaison Hauts-de-France du plan national d'actions en faveur du Phragmite aquatique

L'année 2022 a été une année charnière, majoritairement consacrée à la rédaction de la déclinaison régionale du second Plan National d'Actions en faveur du Phragmite aquatique. Ce travail de déclinaison a été réalisé par un groupe de travail sous la coordination du Conservatoire d'espaces naturels. L'année 2022 a aussi été l'occasion de faire aboutir, avec le Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la mer d'Opale, un projet d'étude des potentialités d'accueil pour l'espèce des estuaires régionaux. Ces espaces sont peu étudiés en région alors que les estuaires représentent, à l'échelle française, des sites de migration privilégiés pour le Phragmite aquatique.



Estuaire de la Slack © L. ROUSSEAU

■ Plans d'actions régional Vipère péliade

Depuis trois années des projets pédagogiques sur le thème de la vipère et des reptiles sont développés sur une commune au sein d'une classe d'une école, d'un lycée. Ils sont découpés en quatre séquences : intervention en classe, chantier sur un site, terrain à la recherche de l'espèce et restitution à l'école.

En 2022, un projet s'est déroulé à l'école primaire de Saint-Josse (62) auprès d'une classe de 26 élèves de CM1-CM2. Lors du chantier, la classe a installé des plaques à reptiles personnalisées pour le suivi de l'espèce sur les landes du Moulinel.



École primaire de Saint-Josse - Pose de plaques à reptiles © CEN

■ Plan d'actions régional sur les pollinisateurs sauvages

Dans la poursuite de ce qui avait été initié dans le cadre de l'Interreg SAPOLL (2014-2020), le Conservatoire a maintenu le processus de validation de spécimens d'apoïdes (abeilles sauvages) régionaux auprès des spécialistes nationaux.

Cette action permet de certifier la validité d'une partie des données intégrées dans les bases de données régionales et sert de fil conducteur pour apprécier son niveau de détermination.

En 2022, 879 spécimens provenant de diverses structures naturalistes régionales ont été expédiés à l'OPIE, prestataire retenu en 2022.

■ Plan d'actions régional sur les libellules

2022 fut l'année de finalisation de l'élaboration du Plan Régional d'Actions pour les Libellules (PRAL). Après plusieurs mois de rédaction et de relecture, il a été officiellement mis en ligne et sera à présent mis en œuvre sur une période de 10 ans.

Quelques nouveautés ont fait leur apparition cette année. Une liste de discussion ainsi qu'une newsletter dédiée au PRAL ont été créées.

Ces deux outils sont accessibles via la page consacrée au PRAL sur le site de l'Inventaire Régional du Patrimoine Naturel : <https://irpn.drealnfdc.fr/plans-nationauxaction/pnas-regionaux/pra-libellules/>



Nouveaux espaces en pâturage

■ Un premier test réussi de pâturage itinérant en forêt domaniale

Pour le compte de l'Office National des Forêts, Sandra Périquet, bergère de l'Oise a fait paître 60 brebis en Forêt d'Ermenonville de la mi-août à la mi-octobre.

Le premier trajet a eu lieu le 24 août et a très vite démontré la capacité du berger à adapter la vitesse de son cheptel au patrimoine présent, ralentissant ou s'arrêtant aux lieux de pacage, passant rapidement aux endroits les plus sensibles (marqués par exemple par la présence de Bruyère cendrée, plante protégée par la loi qui atteint dans l'Oise l'une des extrémités orientales de sa répartition européenne).

Les secteurs les plus sensibles, zones de présence de l'Engoulevent d'Europe ou de Genêt poilu, deux autres espèces protégées par la loi, ainsi que les parcelles forestières en régénération, ont été totalement exclus des zones à pâturer.

L'amenée de l'eau reste le point le plus délicat. Il semblerait qu'en plein été un point d'eau tous les 400 mètres soit absolument nécessaire au parcours de la troupe. Le parc de nuit sous forêt en prairie à Molinie s'est particulièrement bien passé et il est envisagé de multiplier le nombre de ces parcs pour la saison prochaine afin de réduire les temps de parcours journaliers et de les étendre aux zones de Fougère aigle. Plusieurs secteurs de la Haute-Chaume ont ainsi été pâturés, contribuant de manière modeste au maintien des clairières ouvertes et des corridors de landes et de pelouses.

Il conviendra en 2023, sur une période plus longue et avec une troupe deux fois plus nombreuse de mesurer l'impact réel du pâturage sur les végétations présentes. L'assistance scientifique et technique assurée par le Conservatoire était financée par le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.



Présentation du pâturage itinérant le jour de la signature de la convention de partenariat avec l'Office National des Forêts et le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France © E. DAS GRAÇAS



Récupération des brebis au Domaine de Chaalis • Oise © E. DAS GRAÇAS



Premier trajet © E. DAS GRAÇAS

■ Vers un nouveau plan d'actions pour le réseau de landes du Parc Naturel Régional-Oise-Pays de France

Parallèlement aux expériences de pâturage itinérant, le Conservatoire actualise depuis deux ans l'état de conservation des landes du massif des Trois Forêts.

Fort de ces expériences et de cette actualisation des connaissances, le Conservatoire espère proposer prochainement un nouveau plan d'actions en faveur des landes, programmant sur plusieurs années le déploiement de travaux de restauration et d'entretien sur plusieurs sites du Parc. Cela se fera en

concertation avec les acteurs locaux, en tout premier lieu, l'Office National des Forêts, gestionnaire d'une grande partie du réseau de landes présent, mais bien d'autres, incluant par exemple le Parc Astérix, des propriétaires privés, peut-être aussi l'Institut de France.

Devrait également être étudié, l'intérêt d'échanger sur les résultats des expériences menées en Forêt d'Ermenonville et en Forêt de Fontainebleau.



Affiche et logo stratégie EEE

■ La stratégie EEE Hauts-de-France : bilan 2022

Souvenez-vous, début 2022, la stratégie était en phase de rédaction. Les actions avaient été identifiées lors de la journée d'échanges du 16 septembre 2021 et étaient venues compléter le plan d'actions, celui-ci enrichi au préalable d'objectifs et de sous-objectifs. Après plusieurs mois de rédaction s'ensuivi une longue période de relecture et de consultation.

La DREAL Hauts-de-France, le Groupe d'Experts Scientifiques et Techniques, le comité de concertation ainsi que divers réseaux de l'Agence Régionale de la Biodiversité furent ainsi sollicités afin de partager leurs avis et corrections. La stratégie fut présentée officiellement en région le 16 novembre 2022 lors de la journée d'échanges annuelle du réseau. Celui-ci fut également invité à participer à la réflexion autour de la mise en œuvre du plan d'action. La validation de la stratégie fut menée en parallèle. Elle fut ainsi présentée au CSRPN le 18 novembre 2022, au Comité régional de la Biodiversité le 15 décembre 2022 puis au comité de pilotage de l'ARB le 18 janvier 2023 et reçut un avis favorable.

2023 s'annonce comme l'année de publication officielle de la stratégie. Elle sera avant cela soumise à consultation publique dès le premier trimestre.

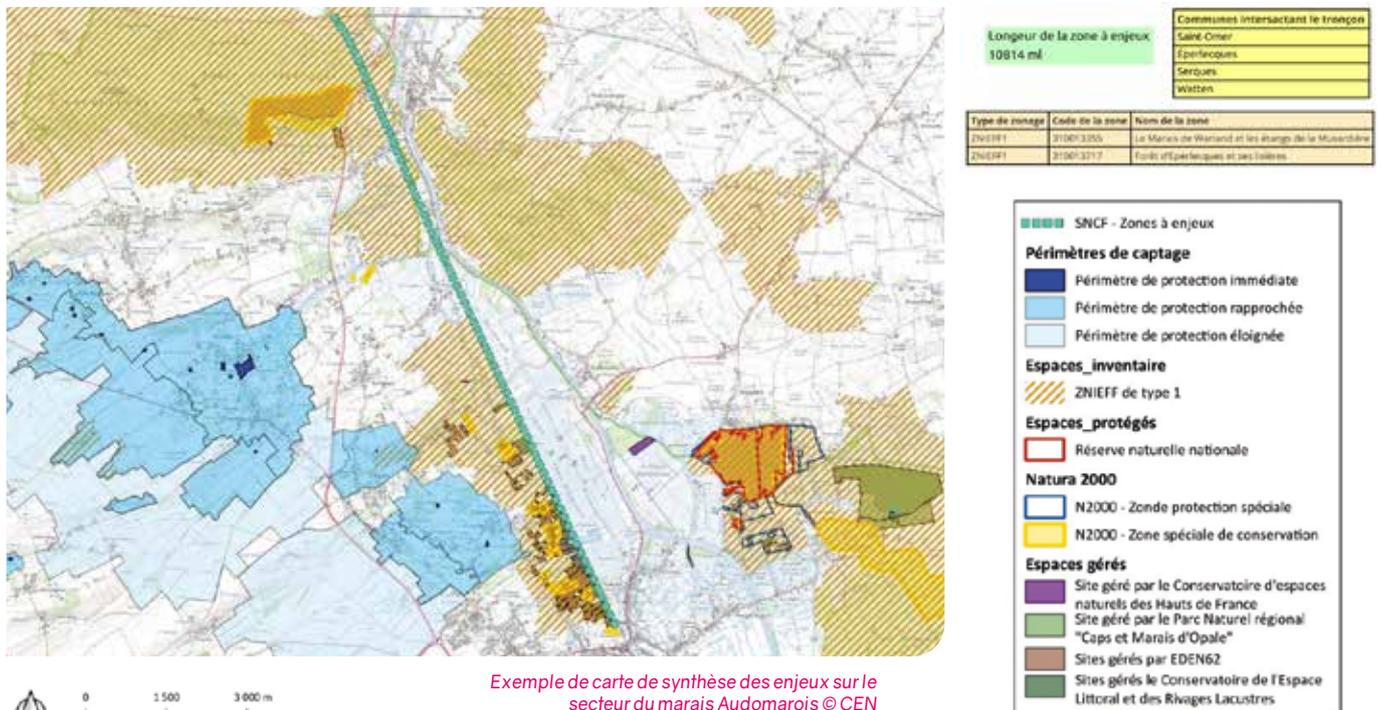
■ Diagnostics SNCF

Un partenariat pluriannuel a été élaboré avec SNCF réseau dans le but de synthétiser les enjeux écologiques présents sur les secteurs traversés par les voies ferrées en Hauts-de-France. En 2022, « l'unité littorale » de Dunkerque à l'estuaire de l'Authie et jusqu'au marais Audomarois a été expertisée. Les résultats sous forme de cartes de synthèse présentent les enjeux principaux. Des zooms sur 13 secteurs à haute valeur écologique ont été réalisés à travers des fiches spécifiques dans lesquelles des préconisations d'adaptation de la gestion des abords de voies ont été prescrites.

SNCF réseau s'est engagé à travers cette démarche et depuis plusieurs années dans une prise en compte accrue des enjeux écologiques via une adaptation :

- des périodes d'intervention sur la végétation,
- des techniques (étagement des végétations, création d'effets lisières) et le remplacement des produits les plus controversés.

Forêt d'Eperlecques et marais de Saint Omer



Exemple de carte de synthèse des enjeux sur le secteur du marais Audomarois © CEN



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est la seule structure de gestion d'espaces naturels organisée à cette échelle en région. Dans ce cadre, il porte ou initie des programmes de conservation de la nature (connaissance, protection, gestion ou valorisation) à cette échelle régionale voire interrégionale. Par ailleurs, cette action régionale est un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens et des compétences pour une conservation de la nature plus efficace. Des nouvelles également des programmes au long cours : ZNIEFF, Plan Régional d'Actions Géologie, LIFE Anthropofens, et plusieurs plans d'actions « milieux ».

Patrimoine et géodiversité

■ Plan régional d'action « Géodiversité »

Co-porté par la DREAL et soutenu par la Région et un réseau de bénévoles et partenaires, il vise une meilleure prise en compte des enjeux de la géodiversité et du patrimoine géologique dans la vie de nos territoires. Quoi de neuf en 2022 ? Les actions engagées précédemment ont suivi leur cours. À bon train !

CONNAISSANCE

9 fiches ont été ajoutées ou actualisées dans le cadre de la déclinaison régionale de l'inventaire du patrimoine géologique (départements 59 / 62 / 80). Elles portent à 152 le nombre de fiches validées en région. Une prochaine étape sera de les faire valider au niveau national.

PROTECTION

Le Conservatoire assiste depuis 2020, la DREAL et la Direction départementale des territoires et de la Mer de la Somme pour le déploiement des arrêtés préfectoraux de sites d'intérêt géologiques. Après une phase de concertation avec les communes et propriétaires, la procédure de consultation a été mise en œuvre. 8 sites sont concernés par cette procédure qui pourrait aboutir en 2023.

VALORISATION

les travaux du Conservatoire d'espaces naturels cette année se sont concentrés sur la pédagogie autour de la géodiversité et du patrimoine géologique : 8 animations ont été proposées sur cette thématique (parfois en co-animation avec EDEN 62). Malgré deux annulations, 142 curieux sont venus parler géologie avec l'équipe du Conservatoire. Autre action, l'exposition Patrimoine géologique des Hauts-de-France poursuit son itinérance : elle a été présentée à l'occasion de la Fête de la science organisée par la Médiathèque de la ville d'Arques.



CHIFFRES L'IRPG EN 2022 :

141 fiches validées au niveau national
152 fiches validées au niveau régional
6 rédigées, **3** modifiées
2 passages en CSRPN



Animation Cap d'Alprech • Pas-de-Calais © E.TREMEL

Créer du lien

■ Faire vivre le lien entre l'Homme et la Terre

En 2021, nous évoquions la participation du CEN au projet INTERREG France-Manche-Angleterre USAC – UNESCO Sites across the Channel. L'un des objectifs de USAC est de soutenir l'émergence de sites UNESCO de part et d'autre de la Manche (réserves de biosphères et geopark) et promouvoir, sur ces espaces, un tourisme durable, conscient et respectueux du lien qui nous unit à nos territoires.

C'est dans ce cadre général qu'est né le Geopark Transmanche, de la convergence des volontés locales de l'AONB* des Kent Downs et du PNR des Caps et Marais d'Opale de mutualiser leurs expériences et de faire de leurs patrimoines un bien commun.

Jusqu'au marais Audomarois, en passant par les falaises de Douvres, celles du Boulonnais, le bassin carriers de Marquise ou encore les coteaux de la vallée de l'Aa, les sites et paysages du Geopark Transmanche nous parlent d'une même entité, le détroit du Pas-de-Calais, et de ses racines, 400 millions d'années d'histoire géologiques et quelques centaines de milliers d'années d'histoire humaine qui ont façonné un territoire unique au monde.

La mission du Geopark maintenant ? Raconter cette histoire commune au plus grand nombre, susciter la curiosité, l'émotion, proposer des cadres de valorisation (signalétique, animations, formations, outils numérique de découverte, etc.), faire vivre un tourisme respectueux de ces patrimoines ! Sur cette base, en 2024, l'AONB, le PNR avec le soutien du Conservatoire déposeront la candidature du Geopark Transmanche au label Global Geopark UNESCO.

*Area of Outstanding Natural Beauty



Wavrans sur L'AA • Pas-de-Calais - France © S. CONTIE



Wye Downs - Kent Down AONB - Ashford • Angleterre

Une nouvelle méthodologie

■ ZNIEFF

Créées en 1980, les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pour objectif de définir les secteurs à fort intérêt biologique au niveau national. En région, le secrétariat scientifique de l'inventaire permanent et continu des ZNIEFF est porté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Le projet est piloté par la DREAL.

Validation de ZNIEFF

Suite au travail de terrain et à la contribution à la rédaction des fiches par les partenaires du projet (CBNBI, GON, Picardie Nature, GDEAM-62 et SMNF), il a été présenté 24 ZNIEFF de type 1 et 2 ZNIEFF de type 2 au CSRPN en 2022. Celles-ci ont été validées et transmises au MNHN.

Chiffres 2022

26 ZNIEFF ont été validés par le CSRPN et transmis au MNHN (pour la validation nationale) ;

- 3 ZNIEFF dans l'Aisne ;
- 6 ZNIEFF dans le Nord ;
- 4 ZNIEFF dans l'Oise ;
- 10 ZNIEFF dans le Pas-de-Calais ;
- 3 ZNIEFF dans la Somme.

Parmi ces 26 ZNIEFF, 24 ZNIEFF de type 1 dont 22 avec modification de périmètre et 2 créations 2 ZNIEFF de type 2 dont 1 création et 1 conversion de type 1 en type 2

Méthodologie régionale

Depuis quelques années, la DREAL, le CEN, le CBN de Bailleul, le GON, Picardie Nature et quelques membres

du CSRPN travaillent à l'élaboration d'une méthode d'inventaire régionale. L'inventaire des ZNIEFF est encadré par des guides méthodologiques nationaux évoluant avec l'avancée des connaissances en matière de biodiversité. Ce cadrage national laisse cependant une certaine latitude aux régions dans sa mise en œuvre afin notamment de prendre en considération les particularités régionales. Le CSRPN, chargé de la validation régionale de l'inventaire, constitue dès lors le garant de sa qualité scientifique.

Dans le cadre de l'actualisation en continu des ZNIEFF continentales, mise en place depuis 2013, garantir un inventaire rigoureux et cohérent temporellement et spatialement s'avère primordial.

Par ailleurs, l'inventaire des ZNIEFF Hauts-de-France étant issu de la fusion de ceux de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, il est apparu nécessaire d'établir une méthode régionale afin :

- d'adapter le cadre national aux particularités des Hauts-de-France ;
- de clarifier certains aspects de la méthode nationale ;
- de formaliser les critères d'éligibilité des zones à l'inventaire et de délimitation des ZNIEFF ;
- d'assurer de la cohérence lors de la validation des nouveaux périmètres et périmètres actualisés du CSRPN ;
- d'homogénéiser les pratiques entre les deux anciennes régions administratives.

La méthode proposée n'a cependant pas vocation à se substituer au cadre national, mais à le compléter et l'adapter aux spécificités régionales. La validation de cette méthode fera l'objet d'une validation par le CSRPN, en 2023.



Un réseau régional en faveur des mares

Le Groupe Mares des Hauts-de-France est une plate-forme régionale réunissant les acteurs œuvrant au service de la protection, de la gestion et de la mise en valeur pédagogique des mares dans le but de mutualiser leurs actions, expériences et savoir-faire. Fin 2022, 146 partenaires en font partis (associations, collectivités, entreprises, etc.). Cette diversité d'acteurs œuvre pour la réussite de projets collectifs. Le Groupe Mares est porté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France grâce au soutien de ses partenaires. Il s'agit d'une action de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Hauts-de-France.

■ Une nouvelle exposition

Un groupe de travail composé de partenaires du Groupe mares a permis de revoir l'exposition « Mares des Hauts-de-France » en 2022. Celle-ci est composée de 7 dérouleurs qui présentent les mares, leurs intérêts, la faune et la flore qu'elles hébergent, les menaces qui pèsent sur elles, les moyens d'actions pour les préserver ainsi que les actions du Groupe mares. Édité en 3 exemplaires, l'exposition peut être réservée gratuitement auprès du secrétariat du Groupe mares.

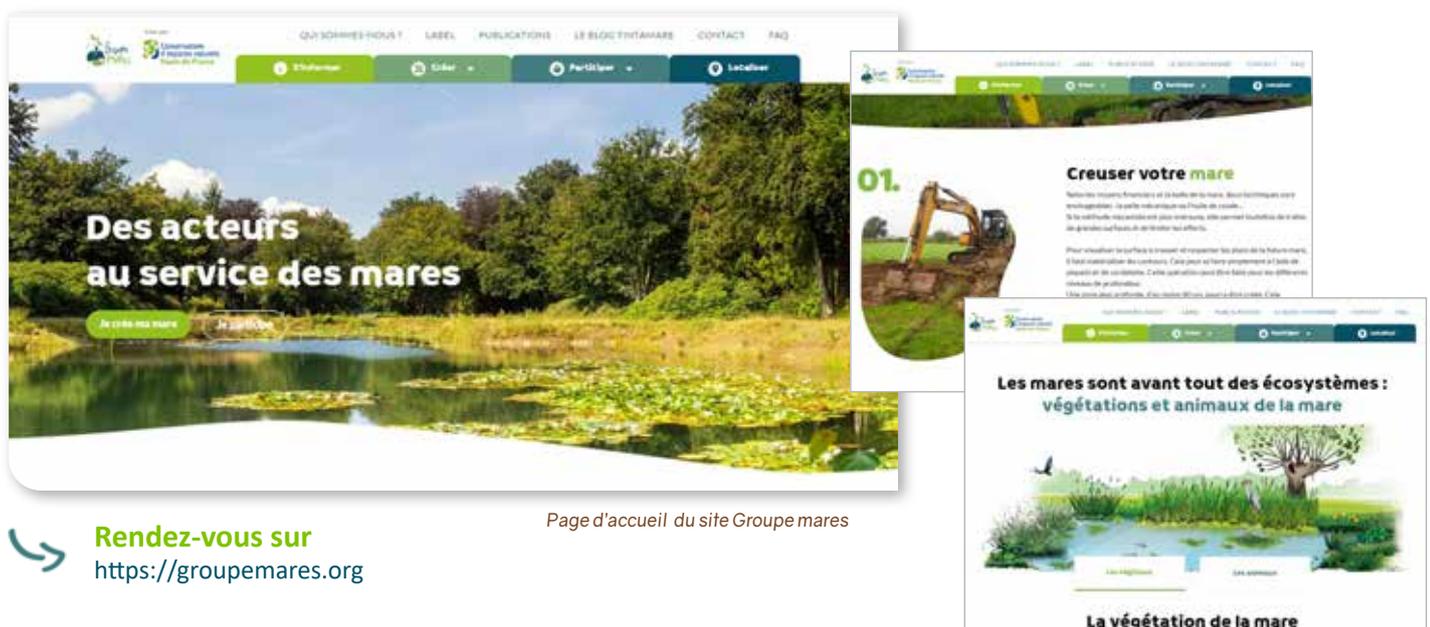


Exposition du Groupe Mares dérouleurs x7

Outil pédagogique réservation en ligne sur [Groupemares.org](https://groupemares.org)

■ Un nouveau site internet

Le site internet du Groupe mares fait peau neuve ! Celui-ci, plus ergonomique et plus fonctionnel permet de s'informer sur les mares, de découvrir les actions du Groupe ainsi que l'agenda reprenant les événements organisés dans le cadre de Fréquence grenouille, de la Fêtes des mares et tout événement organisé par un partenaires sur la thématique des mares. Par rapport à la précédente version, s'ajoute une page dédiée au Label « mares remarquables », une présentation de l'outil de recensement des mares, la possibilité de rechercher des partenaires du programme en fonction de leurs domaines de compétences et de leur territoire d'action. Une page de blog permettra de poster des articles pour présenter les actualités et les projets du Groupe et de ses partenaires. Il est également possible de s'inscrire pour recevoir la future newsletter.



Page d'accueil du site Groupe mares

➔ **Rendez-vous sur**
<https://groupemares.org>

Mise en place d'un plan d'action pour protéger les pelouses calcicoles des Hauts-de-France

■ Le PAPECH c'est quoi ?

Le projet PAPECH, a été financé par l'OFB, la région Hauts-de-France et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour la période 2021 - 2022. Il a été élaboré en partenariat avec le CBN de Bailleul, Picardie Nature et le GON et a été partagé avec tous les acteurs régionaux pouvant avoir une influence sur la conservation du patrimoine lié aux pelouses calcicoles. Les documents produits dans le cadre de ce projet sont disponibles sur le site du conservatoire d'espaces naturels : <https://www.cen-hauts-defrance.org/projets-en-cen>

Le PAPECH dresse un diagnostic du patrimoine des pelouses calcicoles
La plan d'action permet de dresser un état des lieux du patrimoine lié aux pelouses : historique et culturel, géologique, biologique. Ces milieux, liés à un substrat géologique particulier, permettent l'expression de végétations caractéristiques d'intérêt européen et particulièrement menacées à l'échelle régionale. Les espèces régionales caractéristiques de ces milieux le sont tout autant : près d'une espèce de plante sur trois possède un statut de menace préoccupant et un tiers de l'ensemble des espèces régionales de papillons de jour et de criquet/sauterelles sont dépendantes de ces milieux.

Le PAPECH montre le niveau de connaissance actuel et met en évidence les lacunes

Le projet propose une méthodologie permettant l'inventaire des pelouses calcicoles de la région, la cartographie, la caractérisation physiognomique et l'évaluation des menaces et atteintes. À la fin du projet, 2/3 des pelouses calcicoles sont considérées comme suffisamment connues pour estimer un niveau d'enjeu. Cependant, ce niveau est très dépendant du niveau de connaissance flore et la connaissance sur la faune demande à être largement améliorée. Au-delà des données sur le patrimoine naturel permettant de définir le niveau d'enjeu, la caractérisation des pelouses sur le terrain permet de définir leur état de conservation et de mieux cibler les sites à enjeux de conservation ou à potentialités de restauration. Plus de la moitié d'entre elles restent à caractériser.

Le PAPECH identifie les secteurs de pelouses à enjeux de conservation

La caractérisation des pelouses permet d'identifier les pelouses à fort enjeu de conservation, en fonction de leurs surfaces et du patrimoine naturel qu'elles hébergent. Les résultats montrent la responsabilité particulière du département de l'Aisne pour la préservation de ce patrimoine, d'autant plus qu'il s'agit d'un territoire très peu couvert par des dispositifs permettant sa prise en compte (peu de sites Natura 2000 et de réserves naturelles, pas de parc naturel régional). Les autres secteurs régionaux où il est prioritaire d'agir sont le Boulonnais, le tertiaire parisien de l'Oise, la vallée des Evoissons, la vallée de la Bresle...

Le PAPECH oriente vers des sites à potentialités de restauration

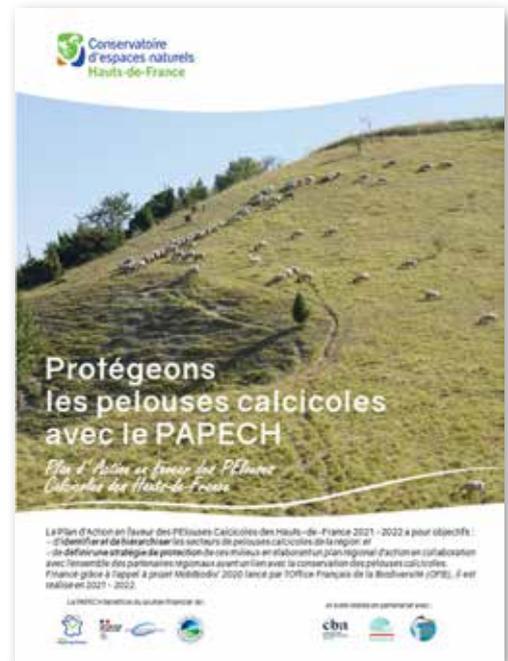
La méthode de hiérarchisation définie permet d'identifier les pelouses avec un potentiel de restauration intéressant en fonction de la surface totale des entités, de leurs surfaces en pelouse ou en milieux ouverts et du réservoir d'espèces typiques de pelouses qu'elles contiennent.

Le PAPECH donne des outils permettant de préserver ce patrimoine

Pour chaque entité de pelouses calcicoles un certain nombre d'indicateurs est calculé (indice de surface totale, en milieux ouverts, en pelouse, nombre d'espèces typiques, niveau d'enjeu, état de conservation, opportunité de contractualisation, réseau de pelouses, etc.). Afin de rendre l'information géographique disponible à l'ensemble des acteurs régionaux, le SIG élaboré dans le cadre du projet PAPECH est diffusé sur la plate-forme régionale Géo2France avec un guide d'utilisation (<https://www.geo2france.fr/portail/>).

Le PAPECH donne des orientations concrètes et des priorités d'actions

Le plan d'action propose 8 actions à mettre en place, catégorisées en 3 axes : amélioration des connaissances ; gestion, protection, conservation ; réseaux, échanges et formations. Il est urgent de renforcer le réseau de sites gérés et protégés, notamment sur les sites à plus forts enjeux de conservation et de favoriser les pratiques agricoles compatibles avec le maintien du patrimoine. En 2023, l'animation des MAEC «pelouse» sera notamment orientée dans ce sens.



Livret de présentation
Plan d'Action en faveur des PELouses
Calcicoles des Hauts-de-France



Life anthropofens : 2022 année de plein déploiement de tous les acteurs

■ L'étude « Circuit des tourbières » est finalisée !

Un réseau régional de sentiers de découverte au cœur de tourbières emblématiques des Hauts-de-France, c'est cela le Circuit des Tourbières. Fruit du travail de Marie-Eve DEJEAN, conceptrice paysagiste ayant rejoins nos équipes pour l'occasion, le dossier d'interprétation des 5 sites concernés a été finalisé fin 2022.

Les Marais de Sacy (60), la tourbière de Morcourt (80), la Réserve Naturelle Nationale de l'étang Saint-Ladre (80), la Réserve Naturelle Nationale de la tourbière alcaline de Marchiennes (59) et la Réserve Naturelle Régionale de la tourbière de Vred (59) sont les sites où, dans un futur proche, le grand public pourra en toute autonomie aller à la rencontre du patrimoine naturel exceptionnel qui y est hébergé et comprendre ces tourbières de plaine. Ce dossier préalable aux divers travaux d'aménagements sur les sites choisis résulte d'une approche novatrice pour le Conservatoire. En effet, chaque site a fait l'objet d'une analyse paysagère le replaçant dans son contexte historique, écologique, touristique, ou encore paysager. Des propositions d'aménagements personnalisés ont ensuite été dessinées pour chaque site. Le grand public pourra donc découvrir ces sites, tous magnifiquement différents mais pourtant unis grâce à la qualité des cortèges faunistiques et floristiques que l'on y retrouve. En visitant ces cinq tourbières emblématiques de nos régions vous saurez tout sur leur importance écologique et climatique mais aussi sur les usages centenaires qui ont façonné leurs paysages. Vous pourrez surtout accéder à des ambiances paysagères rares et profiter en toute quiétude de la beauté des lieux. Et maintenant place aux différents chantiers d'aménagements !



Le marais communal de Morcourt • Somme © M-E. DEJEAN



Dolomède fimbriatus © R. DAUBRESSE
cousine au spectre d'habitats plus large également présente sur les marais de Sacy

■ Étude de la Dolomède

Dolomedes plantarius est une espèce d'araignée occupant les marais tourbeux des Hauts-de-France : sa présence étant exceptionnelle, elle est classé « vulnérable » sur la liste rouge nationale des espèces menacées.

Dans les marais de Sacy, nous avons conduit une étude pour améliorer la connaissance sur les préférences d'habitat de cette espèce, et identifier les opérations de gestion qui pourraient lui être favorables.

Dans le LIFE Anthropofens, au cours du stage de Charlie Rendell en 2022, nous avons pu relever les caractéristiques de l'habitat où des Dolomedes ont été observées. Par des modèles statistiques, que nous paramétrons avec le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive de Montpellier, nous déterminons les variables influençant l'observation et la reproduction des

Dolomedes. Si l'étude est toujours en cours, et donnera lieu à une publication dans une revue scientifique internationale, les premiers résultats semblent déjà montrer que les Dolomedes bénéficient des milieux ouverts proche de l'eau. Une végétation ouverte, constituée principalement de Cypéracées, semble permettre l'installation des pouponnières, qui sont les « nids » de ces araignées. À l'inverse, les milieux embroussaillés semblent leur être des habitats plutôt défavorables. Les travaux de restauration, entrepris dans le projet LIFE Anthropofens dans les marais de Sacy, permettront de maintenir les habitats ouverts typiques de tourbières alcalines dont ceux propices aux *Dolomedes plantarius*.



Travaux de restauration - Les propriétés départementales des marais de Sacy
Sacy-le-Grand, Rosoy, Cinqueux, Monceaux © J. HUMMEL

■ Des travaux d'ampleurs pour les marais de Sacy !

Les marais de Sacy représentent le plus gros site du Life Anthropofens. C'est donc tout naturellement qu'ils bénéficient d'importants travaux de restauration.

Une des spécificités de ces marais, participant à les rendre si uniques, est la présence des plus grandes cladiaies du nord de la France. Les travaux réalisés en 2022 vont permettre d'en augmenter encore la superficie, puisque près de 11 hectares ont été restaurés. Ces travaux ne sont pas finis, loin s'en faut ! Ils se poursuivront en 2023 et en 2024, permettant d'augmenter encore les surfaces restaurées.

Les travaux menés dans la partie sud du marais, sur les parcelles du Conseil Départemental de l'Oise, ne vont pas seulement profiter à la biodiversité locale ; ils vont également permettre au Circuit des Tourbières d'ouvrir une partie de ce site d'exception au grand public !



Vue aérienne des marais de Sacy © J. HUMMEL



Insle Koos • Allemagne © R. DAUBRESSE

■ Visite en Pologne et Allemagne

Anthropofens en visite dans les tourbières polonaises !
Le mois de septembre a été l'occasion d'un temps fort pour les équipes du Life Anthropofens.

12 salariés du Conservatoire, accompagnés par des collègues de la Fédération des Conservatoires, du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, du Conservatoire Botanique National de Bailleul, du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et de l'association belge Natagora, se sont rendus en Allemagne (Greifswald) et en Pologne (Człuchów) afin d'enrichir leurs connaissances sur les tourbières alcalines.

Le voyage d'une semaine fut une grande réussite, tant par la richesse des discussions avec les partenaires allemands et polonais que par la beauté et la diversité des tourbières visitées. Cette excursion a permis d'étudier tout un panel de sites : depuis la tourbière allemande exploitée pour

la culture de typha à la tourbière polonaise intact et dans un état de conservation remarquable. Cette réussite collective a permis à tout le monde d'enrichir ses connaissances sur la gestion et la préservation de ces écosystèmes si fascinants. Ainsi, tous les participants sont revenus émerveillés et plus motivés que jamais à l'idée de restaurer et de préserver les tourbières des Hauts-de-France et de Wallonie. Nul doute que dans un futur proche ce seront nos hôtes Allemands et Polonais qui voudront venir en visite voir par eux-mêmes la beauté des tourbières belges et françaises !



Le Conservatoire au sein de RNF (Réserves Naturelles de France) et de la FCEN

Le Conservatoire gère 27 réserves naturelles nationales ou régionales. À ce titre, il adhère au réseau RNF et contribue activement, par l'intermédiaire de ses salariés, à ses groupes de travail et actions.

■ Les principales contributions 2022

Commission Professionnalisation et police de l'environnement

Le Conservatoire permet à Matthieu Loquet d'assurer pour la deuxième année la présidence de la commission et par ce biais, d'apporter une contribution au réseau RNF. De nombreux sujets sont traités dans la commission (formation, outils police, santé sécurité, ...). Mais, trois sujets retiennent beaucoup d'attention :

- Le déploiement de l'outil de rédaction et de suivi de procédure OSCEAN au sein du réseau sur lequel nous travaillons en partenariat avec l'OFB. Les premières formations devraient voir le jour en septembre 2023 ;
- L'outil Procès-Verbal électronique (PVe) qui permettra aux agents l'abandon des carnets de timbre amende en informatisant les amendes forfaitaire ;
- La mise en place de formation des agents aux équipements de protection individuel (bâton télescopique, bombes aérosol, menotte, ...) en lien avec le prestataire Groupe 9 Académie. Les premières formations ont lieu en Mars 2023 ;

Commission Patrimoine géologique

Gaëlle Guyétant assure de son côté la présidence de la commission Patrimoine géologique.

Trois dossiers nous ont occupé sur l'année 2022 :

- l'organisation d'un webinaire « Valoriser le sous-sol, des carrières aux aires protégées » dans le cadre du partenariat signé entre RNF et 3 réseaux nationaux de carrières. Le Conservatoire a présenté, devant une soixantaine d'exploitants, la déclinaison régionale de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique et le plan d'action lié à la géodiversité des Hauts-de-France.
- le renouvellement du projet GEODE, (stratégie de la Com' Geol') qui devrait aboutir, en 2023, à un projet GEO2.
- le projet d'extension de la RNN des falaises du Cap Romain sur une partie du littoral du Calvados qui a fait grand bruit dans la communauté des sciences de la Terre et en faveur duquel la commission s'est mobilisée.

■ La FCEN aux Rencontres Philanthropiques pour la Planète



Elodie Muszkieta (FCEN) et Yann Cuenot (CEN HdF) lors du pitch de présentation du projet « Développer les aires éducatives dans les territoires aux RPP » © 1% pour la Planète

Les 11 et 12 octobre 2022 se tenaient les Rencontres Philanthropiques pour la Planète (RPP), organisées par le « 1% pour la planète » dont la FCEN est membre.

Suite à un long processus de sélection parmi plus de 230 projets (Appel à communs « Grandir avec la nature »), la FCEN figurait parmi les 5 projets retenus pour la thématique « Pédagogie active au contact de la nature ».

À cette occasion, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'est joint à la FCEN pour présenter notre projet national « développer les aires éducatives dans les territoires » devant près de 200 mécènes, présents sur les 2 jours.

Les mécènes ont été conquis puisque notre projet a été le plus soutenu dans la thématique à hauteur de 16 000€ (nos mécènes : La Boulangère Bio, la Fondation Léa Nature et la Fondation « Une goutte d'eau pour notre planète »), et a eu le prix « Coup de cœur », soit 10 000€ de plus pour ce beau projet.

À cela s'ajoute 13 000€ financé par les Fondations de l'Appel à communs, et un financement participatif abondé par le « 1% pour la Planète » pour 1 340€. C'est donc plus de

40 000€ pour les aires éducatives actuelles et futures de notre réseau qui sont rapportés de cette fabuleuse expérience et qui s'ajoutent au partenariat déjà acquis avec la Fondation SNCF (120 000€ sur 3 ans).

Et ce n'est vraisemblablement pas fini, puisque plusieurs autres mécènes se sont montrés intéressés et doivent être rencontrés courant 2023. C'est l'aboutissement d'un travail d'équipe et d'un lien étroit entre les Conservatoires et la Fédération à ce sujet, montrant l'importance du collectif et de la dynamique du réseau.



Les Hauts-de-France à la découverte de l'île de Beauté !

Pour leur séminaire 2022, les Conservatoires d'espaces naturels sont allés en Corse. Le CEN Hauts-de-France a fait partie du voyage (28 salariés et administrateurs) et en a profité pour partager certains de ses projets : quelques exemples non exhaustifs sont présentés ici.

■ PAGEO - Plan d'action Géodiversité des Hauts-de-France

Lors de la plénière d'ouverture, nous avons présenté PAGEO, ses objectifs et ses actions pour mieux connaître, protéger et valoriser le patrimoine géologique des Hauts-de-France. Un focus a été proposé sur la collection Géodéo qui vise à démocratiser la géodiversité en la rendant accessible, fun et attractive. L'occasion de se rappeler collectivement que la géodiversité est une composante essentielle de la Nature, au même titre que la biodiversité, le climat, l'eau, le sol, etc.

■ La vulgarisation des données et connaissances scientifiques auprès du grand public et des élus

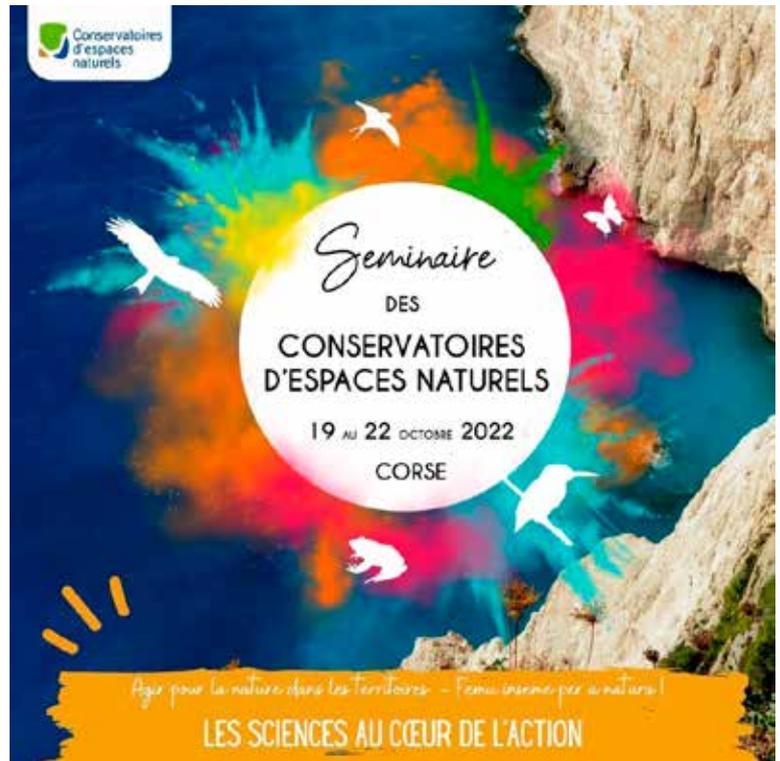
Lors de l'atelier, le choix a été de présenter les grandes lignes de la méthodologie pour concevoir et mettre en œuvre un plan de communication pour un projet scientifique, en s'appuyant principalement sur un projet « Chemin des Ducs ». Il était important de montrer que pour communiquer sur un projet scientifique, un travail sur le choix des publics cibles, les objectifs...était primordial pour une communication efficace. L'atelier a permis au groupe de travailler sur le cas concret du « PNA Apron ».

■ Les sciences participatives s'envolent...grâce aux bénévoles !

Les anglais et les américains ont lancé cette initiative au début du siècle dernier en sollicitant « la population volontaire » pour un comptage d'oiseaux communs... À ce jour de nombreuses opérations scientifiques sont appuyées par la collecte de données naturalistes, par le biais de différents protocoles, et ainsi compilées pour établir des « états des lieux » et des outils de développement s'améliorent d'années en années. La véracité scientifique est validée par des coordinateurs (référencés par espèces et/ou programmes), qui après étude, rédigent des protocoles, et outils de suivis, toujours avec l'aide incontournable des bénévoles ! Le SPIPOLL (pour le suivi des insectes pollinisateurs), le Mar'athon normand (recensement des mares) ou encore le comptage des espèces menacées sur les sites protégés sont des actions menées en ce sens par le réseau ! Le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France a contribué à l'animation de cet atelier.

■ Plan de gestion – Quels enjeux à la rédaction et à la mise en œuvre pour les sites des conservatoires d'espaces naturels ?

La méthodologie de la rédaction et de la mise en œuvre des plans de gestion a fortement évolué au cours des années, notamment face au renforcement des exigences scientifiques, mais aussi face à l'augmentation du nombre de sites en gestion. À travers plusieurs présentations et un temps de réflexion collective, l'atelier a permis de proposer des pistes d'actions pour améliorer l'efficacité des Conservatoires dans l'élaboration, la conduite et l'évaluation des plans de gestion. Cela passe par la mise en place de référents « méthodologiques », d'élaboration de guide standardisés et l'animation de groupe de travail et de discussions inter-CEN.





Des équipes mobilisées

■ Une association qui mobilise bénévoles et équipe de salariés

Au 31 décembre 2022, le Conservatoire accueillait 104 salariés, soit une légère augmentation par rapport à 2021. Parmi ces personnes, 7 sont salariées dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. Le profil de ces apprenants est divers et ils sont présents dans plusieurs services (technique, animation, mission scientifique mais aussi dans le pôle administratif et ressources humaines).

Soulignons que le nombre de contrats à durée indéterminée est de 85 personnes. De nombreux stages ont également été réalisés durant l'année 2022, ce ne sont pas moins que 35 stagiaires de cursus divers allant du stage d'observation à des stages de longue durée de niveau Master (qui représentent la majorité des stages accueillis). Au sein de l'équipe, malgré des réductions des moyens mobilisables pour la formation des salariés, nous essayons d'assurer le maximum dans ce domaine avec le souci d'améliorer les compétences et l'adaptation aux postes. Près de 2000 heures de formation ont ainsi été dispensées au sein de l'équipe. Toujours dans ce cadre, et en lien avec la convention collective nationale qui abrite le Conservatoire, il est prévu de pouvoir évaluer les compétences des membres de l'équipe afin de permettre d'une part de mieux identifier celles nécessitant d'être renforcées mais aussi de pouvoir à terme mieux les valoriser notamment au travers des compétences collectives de l'association. Des temps sont aussi réservés pour assurer une cohésion d'équipe et le lien avec les membres du Conseil d'administration.

Un séminaire de deux jours s'est déroulé à Pierrefonds dans l'Oise avec temps d'information, ateliers de travail, visites de sites, temps de cohésion. Une réunion équipe/administrateurs s'est également déroulée cet automne pour co-construire le prochain plan d'actions quinquennal.

Plusieurs projets liés aux diverses implantations du Conservatoire ont été lancés : installation du siège dans de nouveaux locaux à Boves (rassemblant les équipes de Dury et de Boves), réaménagement de bureaux à Merlieux, création d'une antenne dans le Nord... autant de sujets sur lesquels nous reviendrons l'année prochaine. L'équipe s'est également impliquée dans des projets du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France : participation aux congrès et séminaires, contribution active aux nombreux groupes de travail, commissions.

La gouvernance du Conservatoire d'espaces naturels a été assurée à travers l'Assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 7 mai à Calais grâce à l'appui de la ville et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers.



Assemblée générale • Calais © C. LAMBERT



Séminaire interne à Pierrefonds • Oise © V. SANTUNE



Accueillis par Isabelle MUYS, Maire de Coulogne et Vice-Présidente de Grand Calais Terres & Mers, Emmanuelle LEVEUGLE, Conseillère départementale déléguée à l'environnement et Présidente d'EDEN62, Jean-Michel TACCOEN, Conseiller Régional délégué à l'eau et à la forêt, André FLAJOLET, Président du Comité de Bassin de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et Pierre-Henri DUMONT, Député du Pas-de-Calais, les membres ont approuvé les rapports moral, d'activités et financiers et ont pu lors de l'après-midi aller en visite sur des sites du calaisis.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises et le Bureau 9 fois, permettant un pilotage régulier de l'association. Le Conseil scientifique et technique s'est rassemblé une fois et a également rendu une vingtaine d'avis.

Le Conservatoire cherche également à favoriser le mécénat et l'implication du monde de l'entreprise dans les actions de préservation de la Nature. À noter en 2022, la présence de Christophe PAUCHET, dans le cadre d'un mécénat de compétence, une première pour le Conservatoire. Mis à disposition à plein temps par son employeur il a pu œuvrer à développer de nouveaux contacts avec des mécènes possibles et a aussi contribué à la vie de la Réserve naturelle nationale des Marais d'Isle à Saint-Quentin (02). En 2022, le mécénat a représenté 59 700 milliers d'euros, volume habituel.

Enfin nous pouvons souligner l'implication des bénévoles qui se traduit par une progression constante du nombre de Conservateurs bénévoles qui passe de 98 en 2021 à 107 en 2022. Nous les remercions du temps consacré à faire avancer la cause du Conservatoire. Le bénévolat est désormais mieux valorisé dans le bilan comptable (nouvelles normes comptables) et on recense 8 070 heures en 2022 évaluées à 139 646 euros.

Les adhérents ont participé à 5 rencontres en 2022. En parallèle de ces journées réservées aux adhérents, 3 rendez-vous ont eu lieu à Lillers (62) dans le cadre des Mercredis en CEN destinés à sensibiliser la population et les adhérents à différentes activités écocitoyennes : plantation d'une haie, création de gîtes pour la faune etc.

Adhérents et bénévoles en action

■ Mercredis en CEN

Depuis plusieurs années, le Conservatoire propose des activités au sein de ses locaux à Lillers, pour permettre aux riverains de découvrir nos actions et en savoir plus sur la nature proche de chez eux. Cependant, peu de personnes de Lillers y participent, mais ce sont des adhérents plus éloignés qui y viennent et apprécient cette proximité et ces échanges avec l'équipe. Les projets continuent en 2023, avec un thème autour de la botanique.



Animation Mercredis en CEN - Lillers © J. DELACROIX

■ Rencontres des adhérents : des moments d'échanges privilégiés

En 2022, cinq rencontres adhérents ont eu lieu, parmi elles, deux rencontres ont été placées sous le signe de l'agriculture afin de mieux comprendre la relation Conservatoire/Agriculteur dans le cadre de la protection des prairies humides par l'action du pâturage à Blangy-Tronville (Somme) et à Villers-sur-Auchy (Oise).

Deux rencontres en milieux tourbeux, à la découverte du patrimoine naturel à Marchiennes (Nord) et la recherche du liparis à Saint-Josse (Pas-de-Calais). Une dernière rencontre pour découvrir le futur aménagement du sentier grand public de Coincy (Aisne) et toute la logistique en amont. L'occasion pour l'équipe vie associative et l'équipe site d'échanger de manière privilégiée avec les adhérents.



Rencontre adhérents Le Grand Marais de la Queue • Somme C. LAMBERT / Fouencamps • Somme © M. FRANQUIN
Les Fontainettes • Oise © C. LAMBERT

■ Deux journées de rencontre des Conservateurs bénévoles

En mai à Cambronne-les-Clermont (60) se sont réunis une vingtaine de Conservateurs bénévoles, pour partir à la découverte de la Vallée Monnet, un sublime ensemble de pelouses et coteaux calcaires, et le marais Berneuil, l'association d'une para-tourbière alcaline de pente et d'un bas-marais alcalin.

Une journée d'échange autour de l'utilisation du plan de gestion et du rôle de Conservateur bénévole.

En juin à Burbure (62), une nouvelle rencontre des Conservateurs bénévoles a permis la découverte des terrils et de leurs utilisations par l'homme, l'occasion pour bons nombres de Conservateurs de découvrir la flore et la faune, présentes sur ce territoire, ainsi que les nombreuses animations scolaires réalisées par le Conservateur. Merci à vous tous !



Journée de rencontre des Conservateurs bénévoles
La Vallée Monnet • Oise © C. LAMBERT
Le Terril de Burbure • Pas-de-Calais © C. LAMBERT



■ Une belle évolution du nombre de Conservateurs bénévoles

Entre 2020 et 2022, on observe une augmentation de 30 Conservateurs bénévoles. On dénombre désormais 107 Conservateurs bénévoles sur 116 sites à l'échelle Hauts-de-France. Ce nombre monte à 300 bénévoles si on compte toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la préservation des sites naturels !



Rapport financier

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2022 et traduits dans les comptes financiers et de gestion. Les comptes de cet exercice 2022 se soldent par un résultat positif de 356 583,14 €.

■ Événements de l'année

En 2021, le Conservatoire a fait l'acquisition de bâtiment à réhabiliter à Boves en vue d'y installer le siège du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en juin 2023. L'année 2022, a été marquée par le démarrage des travaux de réhabilitation et impacte les comptes 2022 à hauteur de 351 378, 43 €.

■ Bilan

Les mouvements significatifs concernent l'actif circulant et les dettes. A l'actif, les créances à recevoir augmentent significativement de 3 033 304,81 € et s'élèvent à 18 974 318,49 € au 31/12/2022. Les créances sont alimentées par les montants des engagements sur plusieurs années signés entre le Conservatoire et ses partenaires financiers déduction faite des montants perçus. Ces créances ont donc un impact au passif au bilan dans les produits constatés d'avances qui augmentent également de 2 422 993,30 € et s'élèvent à 13 922 721,82 € et représentent le montant des engagements signés pour les années à venir. Le poste

emprunts et dettes auprès des établissements financiers augmente de 1 019 915 96 € car la situation de trésorerie s'est légèrement dégradée. En 2022, le Conservatoire a signé une convention avec la Caisse des dépôts et consignation devenant notre 4^{ème} partenaire bancaire. Ce partenariat se traduit par un découvert autorisé d'un montant de 1,4 millions d'euros, adossé sur la convention Europe du programme LIFE et nous a permis de régler les travaux du programme en attendant de percevoir la deuxième avance prévue à la convention d'un montant de 4,4 millions d'euros.

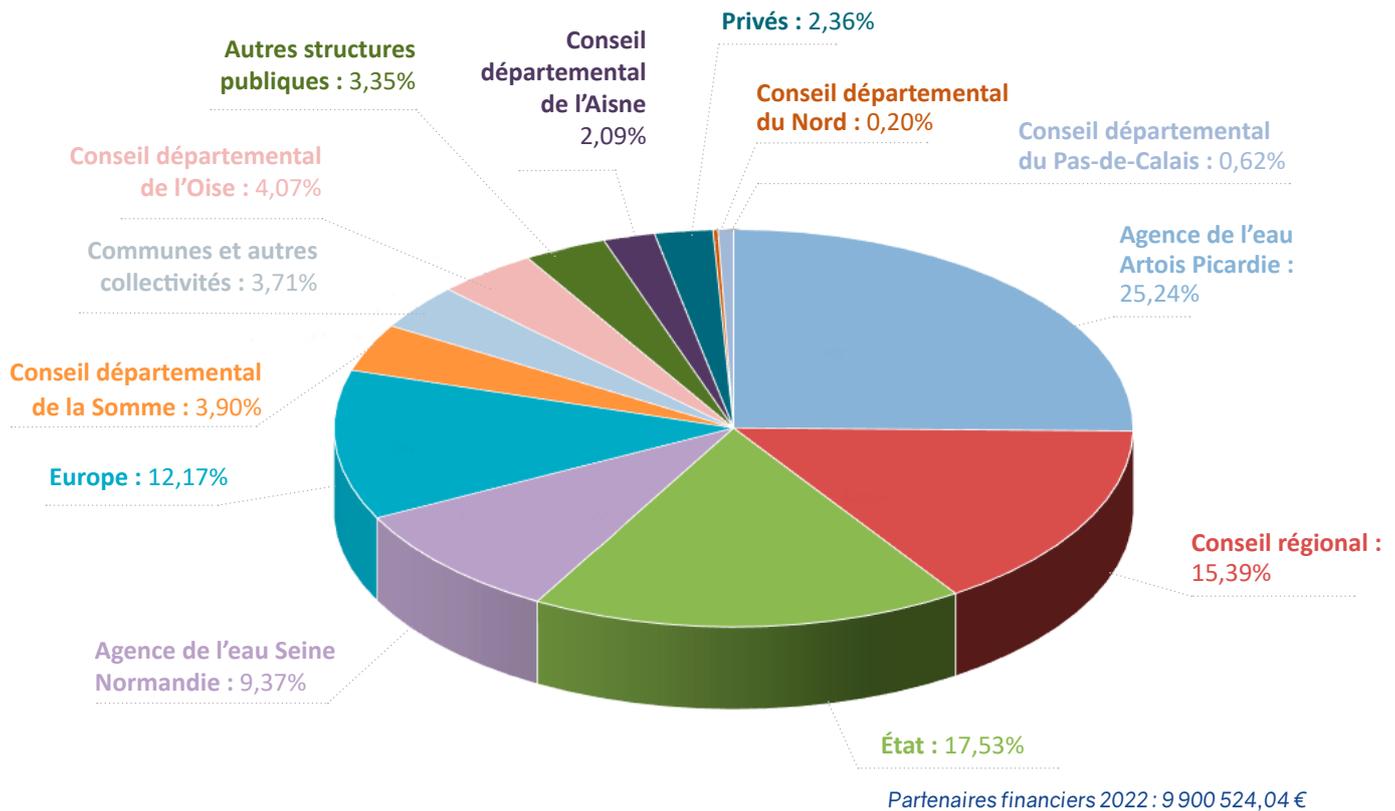
Actif	2021	2022	Variation 2022/2021	Passif	2021	2022	Variation 2022/2021
Immobilisations incorporelles	86 154,87	87 519,67	1 364,80	Fonds associatif	939 942,67	1 101 268,20	161 325,53
Immobilisations corporelles	13 103 145,72	13 381 195,59	278 049,87	Report à nouveau			
Immobilisations financières	200 920,85	214 355,19	13 434,34	Résultat de l'exercice	321 681,52	356 583,14	34 901,62
Actif immobilisé	13 390 221,44	13 683 070,45	292 849,01	Autres fonds propres	12 838 590,92	12 936 784,95	98 194,03
				Fonds propres	14 100 215,11	14 394 636,29	294 421,18
Stocks				Provision pour risques et charges	233 399,76	155 849,76	-77 550,00
Créance à recevoir	15 941 013,68	18 974 318,49	3 033 304,81	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 215 277,33	2 235 193,29	1 019 915,96
Disponibilités financières	2 309 392,10	1 036 970,66	-1 272 421,44	Partenaires avances			
Charges constatées d'avance	54 095,82	51 627,39	-2 468,43	Dettes fournisseurs	2 730 789,10	1 463 824,34	-1 266 964,76
				Dettes fiscales et sociales	695 567,92	716 191,67	20 623,75
				Autres dettes	1 219 745,30	857 569,82	-362 175,48
Actif circulant	18 304 501,60	20 062 916,54	1 758 414,94	Produits constatés d'avance	11 499 728,52	13 922 721,82	2 422 993,30
Total général	31 694 723,04	33 745 986,99	2 051 263,95	Dettes	17 361 108,17	19 195 500,94	1 834 392,77
				Total général	31 694 723,04	33 745 986,99	2 051 263,95

Bilan simplifié

■ Partenariats financiers

Les partenariats financiers augmentent de 1 477 858,41 € et s'établissent à 9 900 524,04 €. Cette augmentation significative s'explique par la réalisation du programme LIFE plus importante par rapport à l'année 2021, l'augmentation du partenariat avec l'État grâce aux crédits liés au Plan de relance, ainsi que le partenariat avec l'OFB lié aux crédits Mobiodiv, l'augmentation des partenariats avec les Agences de l'eau (cofinancement du LIFE). Les principaux partenaires restent l'Agence de l'eau Artois

Picardie 25,24 % en augmentation de 143 K€, l'Etat 17,53% en forte augmentation de 414 K€ (plan de relance), le Conseil régional 15,39 % qui est stable, l'Europe 12,17 % en forte augmentation de 616 K€ (programme LIFE), les 5 Conseils départementaux 10,88% et l'Agence de l'eau Seine-Normandie 9,37 % en augmentation de 184 K€. À ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la consommation des subventions d'investissement pour 215 449,90 €. Les cotisations et dons s'élèvent à 31 369 €.



■ Charge d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 1 620 005,81 € et s'établissent à 10 211 551,57 €. L'augmentation provient essentiellement des achats de prestations qui augmentent de 1 321 702,42 €. L'accroissement des activités est dû entre autre au programme LIFE. Notons que le poste charges de personnel augmentent de 315 843,14 €. En effet, les augmentations des partenariats financiers ont permis d'avoir recours à des contrats à durée déterminée afin de réaliser une partie des projets pour le 31/12/2022.

■ Bénévolat

La contribution des bénévoles représente 8070 heures dont 1 157 heures au titre du fonctionnement de la structure et 6913 heures pour les activités de terrain soit 4,37 équivalents temps pleins. La valorisation du bénévolat qui est à présent comptabilisée dans les comptes du Conservatoire représente 198 503 €.

■ Frais financier

Le résultat financier se dégrade par rapport à 2021 et s'établit à - 61 657,25 €. L'acquisition du bâtiment à Boves engendre des frais financiers (intérêts intercalaires) pour un montant de 23 489,30 €.

■ Conclusion

Le résultat d'exploitation retraité des reprises sur subvention d'investissement s'élève à 407 988,44 € sur lequel s'impute le résultat financier de -61 657,25 € et le résultat exceptionnel retraité de 10 251,95 € pour former le résultat net comptable de 356 583,14 €. Pour 2023, le budget prévisionnel des activités récurrentes s'établit à 12 139 509,78 € dont 3 895 861,15 € pour le programme LIFE.

COMPTE DE RÉSULTAT

	2020	2021	2022
Résultat d'exploitation	166 764,24	373 836,14	407 988,44
Résultat financier	-41 062,29	-41 567,83	-61 657,25
Résultat exceptionnel	50 298,74	-10 586,79	10 251,95
Impôts sur les sociétés non lucratives			
Résultat net comptable	176 000,69	321 681,52	356 583,14



Nombre de plans de gestion écologique en activité en 2022 : 277

Nombre de sites gérés disposant d'un document de gestion en activité : 334

Données faune et flore transmises en 2022 aux réseaux de la connaissance + 77 500

Au 31/12/2022

Nombre de sites contractualisés : 528

- en Gestion directe : 446
- en Assistance à la gestion : 82

Superficie contractualisée : 17 918 ha

- en Gestion directe : 16 016 ha
- en Assistance à la gestion : 1 902ha



Surface engagée auprès d'agriculteurs : 2111 ha

- Superficie fauchée : 651 ha
- Superficie pâturée : 1557 ha

Chantiers nature 2022 avec des volontaires et apprenants : 165 pour 2129 participants

Sorties organisées en 2022 : 575 pour 12 678 participants

- dont 298 sorties scolaires pour 7581 participants
- dont 54 sorties avec des groupes constitués pour 1341 participants
- dont 223 sorties avec le grand public pour 3756 participants



 Le Conservatoire est animateur Natura 2000 sur 17 sites pour 13 822 ha

 Le Conservatoire gère 27 Réserves naturelles (5 nationales, 22 régionales) pour 983 ha

Au 31/12/2022

 Salariés : 104 (soit 96,9 ETP)

Adhérents : 1595
Conservateurs bénévoles : 107
Administrateurs : 22